

Journée mondiale de la liberté de la presse

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7580 – JEUDI 4 MAI 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le cinéma algérien pleure une de ses grandes figures

SID-ALI MAZIF TIRE SA RÉVÉRENCE

Page 24

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU SG SORTANT DE L'UMA

LE DÉSAVEU D'ALGER

Les déclarations et les décisions «désinvoltes » et « irréfléchies » du Secrétaire général sortant de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui a imputé la responsabilité du blocage de l'édification maghrébine à l'Algérie, ont suscité la colère d'Alger. Cette dernière a souligné que l'Algérie est le seul membre de l'UMA à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines, contrairement aux allégations du SG de cette institution maghrébine, dont le mandat est arrivé à terme. C'est ce qu'a affirmé avant-hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. *Page 2*



REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE

Près de trois millions et demi de bénéficiaires

Page 4

LOI RELATIVE AU DROIT SYNDICAL

Les syndicats continuent à réclamer son retrait

Page 5

SAHARA OCCIDENTAL

Les procureurs espagnols interpellent Sanchez

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

12 QUINTAUX DE KIF SAISIS

Le Maroc veut inonder l'Algérie de drogue

LA GUERRE sale que mène la Maroc contre l'Algérie ne s'arrête jamais. Désinformation, soutien aux terroristes et drogue, tous les moyens sont bons pour tenter de déstabiliser l'Algérie. Au quotidien, des quantités importantes de drogue sont expédiées, du Maroc vers le territoire national afin d'inonder le pays. Ces tentatives n'échappent pas à la vigilance des éléments de l'Armée populaire nationale (ANP), qui les mettent en échec.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 26 avril au 2 mai 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», C'est ce qu'indique hier un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 12 quintaux et 56 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 116503 comprimés psychotropes», ajoute le communiqué du MDN.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté cinq éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations, tandis que deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Blida».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 160 individus et saisi 30 véhicules, 139 groupes électrogènes, 68 marteaux-piqueurs et 6 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», relève la même source, ajoutant que «22 autres individus ont été arrêtés et un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, 9 fusils de chasse, de grandes quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 156 tonnes, ainsi que 3918 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

De même, les Garde-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 172271 litres à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa et Souk Ahras», ajoute la même source, relevant d'autre part que les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 100 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 161 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

M.M.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU SG SORTANT DE L'UMA

Alger désavoue

Les déclarations et décisions «désinvoltes » et « irréfléchies » du Secrétaire général sortant de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui a imputé la responsabilité du blocage de l'édification maghrébine à l'Algérie, ont suscité la colère d'Alger. Cette dernière a souligné que l'Algérie est le seul membre de l'UMA à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines, contrairement aux allégations du SG de cette institution maghrébine, dont le mandat est arrivé à terme. C'est ce qu'a affirmé avant-hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.



«Les bévues médiatiques du Secrétaire général sortant de l'Union du Maghreb arabe n'en finissent pas. Par ses impairs, le SG dont le mandat est arrivé à terme, tente vainement de tromper l'opinion publique maghrébine et de travestir les faits en imputant la responsabilité du blocage de l'édification maghrébine à l'Algérie, seul membre de l'Union à avoir ratifié tous les accords conclus dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe depuis sa création, avec son soutien inconditionnel aux activités de toutes les institutions maghrébines et à ses projets économiques, sociaux et culturels, et à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines», a déclaré le Porte-parole.

Et d'ajouter que «l'ancien Secrétaire général prouve une nouvelle fois, par ses sorties médiatiques tendancieuses et condamnables, qu'il n'est pas à la hauteur de la responsabilité et de la confiance placée en sa personne, lui qui, par ses déclarations fallacieuses et ses agissements illicites, prend des positions aux antipodes des principes et objectifs de l'organisation maghrébine, tout en prétendant à tort être encore à la tête de son Secrétariat général fictif».

L'Algérie demeurera attachée à sa forte volonté de réformer le processus d'édification de l'Union maghrébine et de réaliser les attentes légitimes de ses peuples qui aspirent à l'activation de l'action maghrébine sur des bases claires et fédératrices sans préalable aucun, a-t-il assuré.

Il convient de rappeler que le SG sortant de l'UMA, Taieb Baccouche, avait procédé en mars dernier à la nomination de la diplomate marocaine, Amina Selmane, en tant que représentante permanente de l'UMA auprès de l'Union africaine (UA). Une décision qui a suscité la désapprobation de l'Algérie, notamment que les « lettres de créances » de cette « fausse diplomate » ont été reçues par le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

Un comportement jugé irresponsable de la part d'Alger, qui avait procédé à des démarches pressantes auprès de la Commission de l'Union Africaine, afin de considérer sans objet cette prétendue nomination qui, conformément aux textes régissant le fonctionnement l'Union du Maghreb Arabe, ne relève aucunement des prérogatives du Secrétaire général de l'UMA, dont l'ultime mandat a définitivement pris fin le 1er août 2022, sans possibilité de prorogation.

L'Algérie avait contesté cette démarche, qui est tout à fait en opposition avec les règles de l'UMA, exigeant dans le cas d'espèce le vote à l'unanimité des Etats-membres au niveau du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'UMA, seule instance habilitée à statuer aussi bien sur cette nomination que sur l'établissement de relations de coopération avec d'autres groupements régionaux et internationaux.

Mohamed Mecelti

SAHARA OCCIDENTAL

Les procureurs espagnols interpellent Sanchez

LE CHANGEMENT de la position du gouvernement espagnol sur la question sahraouie continue de faire réagir la classe politique locale et la société civile. Après les critiques de l'opposition, des médias, du mouvement associatif et du patronat, c'est au tour des juristes de regretter le revirement de la politique extérieure espagnole concernant le dossier sahraoui. Cette organisation a critiqué le soutien officiel du chef de l'exécutif Pedro Sanchez au plan marocain dit de l'autonomie, et qui n'est rien d'autre qu'un plan d'annexion du Sahara occidental, territoire dont le processus de décolonisation est inachevé. Dans une lettre ouverte destinée au président du gouvernement espagnol, l'UPR estime qu'elle « considère que ce soutien à la proposition d'autonomie constitue, entre autres, une violation flagrante du Plan de paix de 1991 que le royaume du Maroc a lui-même signé avec le Front Polisario, approuvé par la suite par le Conseil de sécurité des Nations unies ». Selon l'UPR, cette « nouvelle position politique aggrave les positions prises par nos gouvernements précédents et, plus inquiétant encore, contrevient au droit international applicable ».

Face à ce nouveau scénario, l'Union progressiste des procureurs a accepté d'envoyer une délégation de procureurs et de juristes dans les camps de réfugiés sahraouis, dans les environs de Tindouf, du 2 au 9 avril 2023. Ce déplacement a servi à vivre une expérience d'intégration avec le peuple sahraoui et a constitué une occasion de rencontres, permettant d'approfondir l'étude et l'analyse juridique de la situation actuelle du peuple sahraoui et de la légalité en vigueur.

Pour l'UPR, qui se réfère aux dispositions prévues à l'article 96 de la Constitution espagnole, les traités internationaux valablement conclus et publiés officiellement en Espagne, ces textes font partie de notre droit interne et revêtent donc un caractère obligatoire. « C'est dans ce cadre constitutionnel » que l'UPR demande à Sanchez d'« adopter les mesures nécessaires pour garantir effectivement le respect de toutes les obligations internationales qui incombent à l'Espagne, afin de parvenir à la tenue du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». « Des obligations contractées non seulement en tant que membre de l'Union européenne et de la Communauté internationale, mais aussi, avant tout, en tant que puissance coloniale », rappelle encore l'organisation.

Selon l'UPR, depuis 1963 - date à laquelle les Nations unies ont inscrit le Sahara occidental sur la liste des territoires non autonomes, décrétant que ce territoire devait être décolonisé par la tenue d'un référendum d'autodétermination -, Madrid n'a pas respecté de manière effective les obligations nées de son statut de puissance administrative du territoire.

Conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies, « l'Espagne a le devoir de promouvoir les intérêts du peuple sahraoui afin qu'il puisse réaliser son progrès social, économique, politique et éducatif, ainsi que de promouvoir l'aide au peuple sahraoui afin d'établir des formes appropriées d'autonomie conformément à ses aspirations politiques et de transmettre aux Nations unies des informations régulières sur la situation du peuple sahraoui », souligne encore cette organisation des procureurs.

Cette dernière estime également que « le non-respect de ces obligations est un héritage de la dictature franquiste », ajoutant que la nouvelle position de Sanchez non seulement « perpétue cette inaction historique, mais semble également s'aligner sur l'accord indigne et illégal signé en 1975 par notre pays (Pactes de Madrid), par lequel l'Espagne céda une partie du territoire du Sahara occidental au Maroc et une autre partie à la Mauritanie, un accord qui n'a jamais été reconnu comme valide par l'ONU ».

Enfin, l'UPR souligne dans sa lettre à Sanchez que « notre mémoire et notre consolidation démocratique nous obligent, en tant que pays, à assumer notre responsabilité à l'égard du peuple sahraoui ».

Mohamed K.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Tebboune préside une cérémonie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

Ont assisté à la cérémonie, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, des membres du Gouvernement, de hauts cadres de l'Etat, des responsables d'établissements médiatiques, des journalistes, des membres du secteur de la Communication et les représentants de la presse étrangère accrédités en Algérie.

Au terme de la cérémonie, le président de la République a félicité les journalistes à l'occasion de la leur Journée mondiale. Il a également échangé avec eux sur les préoccupations concernant le secteur de l'Information en Algérie.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a salué les différentes réformes en cours dans le secteur de la Communication et les efforts consentis par l'Etat pour promouvoir le secteur, réaffirmant le soutien de l'Algérie aux luttes de tous les journalistes libres et de tous ceux épris de liberté dans le monde.

Auparavant, le ministre de la Communication a appelé les médias nationaux à adopter une approche proactive dans la défense des intérêts de l'Algérie, en mettant en avant les réalisations nationales et en répondant aux attaques ciblant le pays.



En marge de la cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs de la profession organisée à la place de la liberté de la presse, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, M. Bouslimani a souligné la nécessité de «mettre en avant les réalisations accomplies et d'exporter la véritable image de l'Algérie, à l'étranger» pour mettre un terme, a-t-il dit, «aux attaques cybernétiques potentielles qui ciblent notre pays».

M. Bouslimani a appelé la presse nationale «à ne pas rester dans la réactivité et à adopter l'approche proactive pour mettre en avant les réalisations de l'Algérie, à l'extérieur».

Le ministre a également mis en avant l'importance accordée par les pouvoirs publics, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au développement et à la promotion de la presse nationale, rappelant notamment les textes législatifs et réglementaires régissant le secteur, le dernier en date la loi organique relative à l'information adoptée par les deux chambres du Parlement, en attendant, a-t-il dit, «la présentation au Parlement, du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique et du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle».

Après avoir salué la décision du président de la République pour la réalisation de la Cité médiatique, M. Bouslimani a estimé que ce projet «sera le plus grand exploit réalisé dans l'histoire du secteur de l'information en Algérie».

Concernant la loi organique relative à l'information, il a précisé que ce texte prévoit «des acquis importants pour les journalistes, notamment en ce qui concerne les contrats de travail, la sécurité sociale et le droit à l'accès à l'information».

Il a indiqué que 60 médias étrangers sont accrédités en Algérie et travaillent «en toute liberté», ajoutant que des demandes d'accréditation sont « travaillent «en toute liberté», ajoutant que des demandes d'accréditation sont «reçues en continu et sont examinées avant leur validation.

Mahfoudh B.

L'événement grandement célébré à Tizi Ouzou

L'ÉVÉNEMENT relatif à la Journée internationale de la presse a été grandement célébré hier à Tizi Ouzou. L'événement a connu une grande dimension par l'hommage grandiose rendu au journaliste Salem Klari, décédé le 4 avril dernier à la suite d'une longue maladie.

En effet, à la grande famille de la presse de la wilaya de Tizi Ouzou se sont joint les autorités et de nombreux personnages, connus pour leur adhésion et leur militantisme pour la démocratie et la liberté d'expression. Le premier rendez-vous a eu lieu à la place habituelle, c'est-à-dire la place de la Liberté, sise au boulevard Larbi-Ben M'hidi. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la statue et une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs avant la prise de parole.

Et c'est Rachid Hammoutène, le doyen des journalistes de Tizi Ouzou, qui a pris la parole pour souligner la dimension de la Journée internationale de la presse et particulièrement le rôle du journaliste algérien dans le secteur de l'information. Rachid Hammoutène, avec le verbe juste et mesuré, a assuré qu'en dépit de certaines difficultés rencontrées dans le cadre de leurs missions, les journalistes ont toujours rempli leurs engagements vis-à-vis du lectorat mais aussi de la patrie.

Une fois la cérémonie terminée, le cortège a pris la direction d'Ath-Douala, plus exactement Taguemount-Oukirouche, où repose feu Salem Klari. La cérémonie de recueillement a été traduite par le dépôts de gerbes de fleurs sur la tombe du défunt, l'observation d'une minute de silence, la lecture de la Fatiha et une prise de parole. Beaucoup de personnalités ayant connu et côtoyé le défunt ont souligné ses qualités. De retour à Tizi Ouzou, les manifestants ont rejoint le salon d'honneur de la wilaya où a eu lieu la deuxième partie de la cérémonie.

En effet, beaucoup d'éléments de la corporation ont pris le micro pour souligner les qualités tant professionnelles qu'humaines de feu Salem Klari. Dans cet espace, il y avait la veuve du défunt et deux de ses enfants. Ces derniers n'ont pu retenir leurs larmes devant l'évocation de l'homme qui fut un père et un mari. Par ailleurs, la famille du défunt a été honorée par la remise d'un cadeau à titre honorifique. Notons enfin que des voix ont appelé les autorités à assurer aide et assistance à la famille du défunt, notamment par l'octroi d'un logement décent et une offre d'emploi aux enfants en âge de travailler. Il convient de rappeler que le défunt était père d'une nombreuse progéniture (douze enfants dont deux sont handicapés). Soulignons enfin qu'après le traditionnel déjeuner, journalistes et administrateurs devaient prendre la direction de la salle omnisports Loucif-Hamani pour disputer une petite rencontre footballistique.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

La nouvelle loi répond à de nouveaux enjeux

LA NOUVELLE loi sur l'information est une exigence qui s'est imposée au vu de nouvelles donnes étant apparues sur le terrain, notamment dans le nouveau contexte marqué par l'apparition de la presse électronique, afin d'encadrer l'activité de ces supports et y mettre de l'ordre pour mieux défendre les intérêts du pays. C'est ce qui a été affirmé lors d'un séminaire organisé par le laboratoire de communication politique et sociale relevant du département des sciences de l'information et de la communication de l'université Yahia-Farès de Médéa, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse. Intitulé « Perspectives de la liberté de la presse en Algérie à l'aune du projet de loi de l'information », l'intervenant Mustapha Sahari a mis le focus sur les dispositions relatives à la protection du journaliste, relevant que lesdites dispositions sont susceptibles d'enrichissement. Il a également mis en exergue les changements apportés par rapport à la loi organique de l'information de 2012 en matière de nombre d'articles qui est passé de 112 à 55 car, a indiqué le président du séminaire, la nouvelle loi est venue répondre à de nouveaux enjeux. Elle assure une meilleure protection sociale du journaliste en matière de contrat de travail, de couverture sociale et d'assurance et de sécurité contre toutes sortes de menaces et risques pouvant résulter de l'exercice de son activité dans les zones de conflit armé, de violences politiques, de maladies et fléaux naturels…

Le volet relatif au droit de réponse et de rectification a été évoqué par le professeur Idir Maiche pour qui le travail du journaliste suppose un certain nombre de précautions quant à la « vérification de la source de l'information », c'est-à-dire un contrôle préalable de l'information avant sa publication afin d'éviter d'avoir à répondre à une action judiciaire susceptible d'être intentée à son encontre par la partie impliquée dans la publication.

Mais, selon le professeur Boughrara, « il se trouve que parmi ceux quoi exercent la profession, il y en a qui ne sont pas souvent pas au courant des dispositions contenues dans la Constitution ou même des règles de déontologie de la presse ». Il s'est, par ailleurs, demandé quelles les raisons du manque de publications ou de revues édités par les universités, les partis politiques, les syndicats, et autres.

De Médéa, Nabil B.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Recensement général des porteurs de projets de «drones»

LE MINISTÈRE de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a lancé un recensement général des porteurs de projets et innovateurs dans le domaine des «drones» compte tenu de leur importance dans la lutte contre les feux de forêt. C'est ce qu'a annoncé la directrice des incubateurs au ministère, Nassima Arhab.
S'exprimant sur les ondes de la radio chaîne I, Mme Arhab a fait savoir que «le ministère procède à un recensement général des porteurs de projets (drones) et des innovateurs en la matière».
Faisant état de l'existence de prototypes de drones développés en Algérie pour lutter contre les incendies, conçus par des start-up, des clubs scientifiques et des universités, la même responsable a souligné que le ministère œuvrait à mettre en contact ces parties avec les administrations et les entreprises nationales spécialisées.
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier le lancement d'un appel d'offre à destination des start-up pour la modernisation des outils et équipements dédiés à la surveillance du couvert végétal à travers des drones, et l'utilisation des technologies de pointe, conçues localement, pour la surveillance des espaces forestiers durant la saison estivale, et ce dans le cadres des mesures préventives adoptées pour lutter contre les feux de forêt.
Par ailleurs, Mme Arhab a indiqué que la Commission nationale chargée de l'octroi du label start-up, projet novateur, et incubateur, avait enregistré depuis sa création, il y a deux ans et demi, plus de 5000 demandes de labélisation. Cette Commission a octroyé depuis 1400 labels, «un chiffre appelé à augmenter», a-t-elle ajouté.
Sur les 1400 entreprises labélisées, plus de 150 ont bénéficié d'un financement, selon Mme Arhab, faisant observer que ce chiffre était une preuve que «la sélection est minutieuse», et soumise à des critères en lien avec l'innovation et l'approche économique de chaque entreprise. Les entreprises ne bénéficiant pas de financement, sont, elles, «orientées vers les incubateurs, dont le nombre est passé de 14, avant la création du ministère, à 94 incubateurs publics et privés labellisés». La stratégie nationale de l'innovation a permis de «fournir des solutions innovantes dans de nombreux secteurs notamment les finances, l'assurance et l'énergie», a-t-elle ajouté. L'innovation ouverte est basée sur l'idée de financer un service dans le domaine économique et public en sous-traitant la recherche et le développement interne à des startups, ou encore recourir aux porteurs de projets innovants ou une recherche scientifique proposée dans l'un des laboratoires universitaires.
«On compte des expériences réussies de start-up qui œuvrent actuellement à présenter des solutions innovantes en matière d'énergie, ainsi que des opérateurs économiques en la matière qui, petit à petit, renoncent à l'importation de certaines technologies», a fait savoir la même responsable.

H. B.

REVALORISATION ANNUELLE DES PENSIONS DE RETRAITE

Près de trois millions et demi de bénéficiaires

Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djaafar Abdelli a affirmé, hier à Alger, que la revalorisation annuelle des allocations et pensions de retraite sera appliquée avec un taux oscillant entre 3 et 5 %, avec une incidence financière de près de 52 milliards de DA par an.



Supervisant les travaux d'une rencontre d'évaluation des réalisations de la CNR en 2022 au niveau local et central, M. Abdelli a tenu à saluer la décision de la dernière réunion du Conseil des ministres, du 30 avril 2023, relative à la revalorisation annuelle des allocations et pensions de retraite avec un taux allant de 3 à 5 %, soit une incidence financière annuelle de près de 52 milliards de DA, affirmant que le versement des pensions revalorisées interviendrait à partir du mois de juin avec effet rétroactif à compter du mois de mai 2023. L'opération concernera plus de 3.400.000 bénéficiaires de ces augmentations, a-t-il ajouté.
Ces décisions, poursuit M. Abdelli, «réaffirment encore une fois le maintien du caractère social de l'Etat consacré par la Constitution de 2020, visant à améliorer le niveau de vie des citoyens en général et des retraités en particulier». Pour mieux prendre en charge cette catégorie, la CNR s'emploie à «s'acquitter pleinement de ses missions à travers le développement des mécanismes de gestion en vue de hisser le niveau des prestations».
Ainsi, le DG de la CNR a mis en avant l'importance de développer des modes de gestion avec des moyens «flexibles et efficaces» pour mieux prendre en charge les retraités et les ayants-droit, notamment en ce qui concerne l'épuration des dossier la réduction des délais de leur traitement, «tout en répondant aux besoins de cette catégorie dans le cadre de l'amélioration du service public».La CNR a adopté «une nouvelle stratégie pour renouveler les documents» à travers la mise en place «d'une série d'applications et de solutions numériques dont l'application électronique qui permet aux retraités de bénéficier de prestations à distance pour leur éviter les déplacements notamment les plus âgés et les malades».
Pour rappel, le Conseil des ministres, réuni dernièrement sous la présidence du président de la République a approuvé la revalorisation annuelle des pensions et allocations de retraite, à partir du 1er mai, et ce dans le cadre de l'amélioration continue du niveau de vie des citoyens. Cette revalorisation a été décidée comme suit: 5% pour la catégorie bénéficiant d'une allocation ou d'une pension égale ou inférieure à 20 000 DA, 4% pour la catégorie dont la pension ou l'allocation est supérieure à 20 000 DA et égale ou inférieure à 50 000 DA, et 3% pour la catégorie dont la pension ou l'allocation est supérieure à 50 000 DA, a ajouté la même source.

Hamid B.

FILIÈRE DES DATTES

Un programme de l'ONUDI au profit des PME

LE MINISTÈRE de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique a lancé un appel à candidature au profit des PME (petite et moyennes entreprises), activant dans la filière des dattes au niveau de la Wilaya de Biskra. Il s'agit de les faire bénéficier d'une assistance technique sur les exigences des marchés locaux et internationaux, et ce en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).
Le programme «TRAQ» offre un accompagnement personnalisé aux PME de la filière datte, ainsi que la possibilité de participer à toutes les sessions de formation portant sur différents sujets tels que la qualité et la sécurité sanitaire alimentaire, l'utilisation des outils et technologies numériques pour faciliter l'accès aux marchés, ainsi que l'évaluation et réduction de l'empreinte carbone. Ainsi, ce programme cible notamment 25 entreprises, ayant une activité continue, qui disposent d'un personnel qualifié et un cahier des charges, en plus des PME gérées par des femmes ou qui emploient une forte proportion de femmes. Après la sélection des PME qui répondent aux critères d'éligibilité, les participants vont ensuite participer à une série de formations pratiques avant de leur offrir un accompagnement par des experts afin de développer leur stratégie d'exportation.
En effet, l'Algérie dispose d'un riche capital de 20 millions de palmiers à travers son territoire, dont 4 millions dans la seule wilaya de Biskra, qui a été classée première en matière de production des dattes. Les dattes algériennes sont également produites dans les wilayas d'Ouled Djellal, Oued Souf, El Meghair, Ouargla.
Rappelons que l'Algérie a occupé en 2021 la 7e place à l'échelle mondiale en matière d'exportation de 76,9 mille tonnes de dattes d'une valeur de 79 millions de dollars, l'Arabie saoudite étant le premier pays exportateur de dattes avec 13,4 % de l'ensemble des exportations mondiales.
D'après les mêmes données, la production des dattes a atteint son pic en 2019 avec 11,36 millions de quintaux, dont «Deglet Nour» en tête de liste (6,14 millions quintaux) suivie des dattes sèches (3,02 millions de quintaux) puis le reste des dattes molles (2,20 millions de quintaux).
Le nombre des pays importateurs des dattes algériennes entre 2017 et 2021 a atteint 66 pays, avec un pic enregistré en 2021 de 72 pays de par le monde.

Rim Boukhari

LOI RELATIVE AU DROIT SYNDICAL

LES SYNDICATS CONTINUENT À RÉCLAMER SON RETRAIT

En dépit de la mobilisation d'une trentaine de syndicats autonomes contre la loi relative à l'exercice du droit syndical, qu'ils rejettent dans la forme et dans le fond, estimant que celle-ci est attentatoire aux libertés syndicales garanties par la Constitution, le texte a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel en date du 25 avril 2023. Les syndicats ne comptent pas lâcher du lest et se disent déterminés à continuer leur combat jusqu'à son retrait.



Vivement critiquée par les syndicats autonomes, ladite loi a été publiée «sans grand changement» après son passage au Parlement, regrettent-ils. Ils sont unanimes à désapprouver son contenu et continuent à exiger son retrait ainsi que le respect des acquis du monde du travail. Ils estiment que les amendements apportés n'ont pas touché le fond des articles. Selon un communiqué publié au lendemain de l'adoption de cette loi, le nombre des amendements soumis à la commission spécialisée s'élève à 56, dont 24 ont été retirés. La commission a introduit 4 amendements ayant touché les articles 12 modifié, 13, 23 modifié et 31. Les articles en question concernent la relation des syndicats avec les partis politiques (les articles 12 et 13). Il est donc interdit à une organisation syndicale de se lier organiquement à un parti politique (article 12), et à un responsable syndical d'exprimer son soutien à un candidat à une élection (article 13).

Contacté par le Jeune Indépendant, le Dr Lyès Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) et membre de la Confédération des syndicats algériens (CSA), a affirmé que «l'adoption et la publication de cette loi est une déception pour les syndicats et pour les citoyens, notamment au regard du maintien de l'entrave aux libertés et droits syndicaux, alors que nous avons sollicité l'intervention du premier responsable du pays pour qu'elle soit gelée, y compris la loi concernant les conflits collectifs et le droit de grève».

Le membre de la CSA déplore le fait qu'au lendemain de la fête du travail, célébrée le 1er mai de chaque année, les travailleurs algériens ont reçu comme cadeau une loi «liberticide», qui va dans le sens inverse de l'intérêt des syndicats. «On est toujours dans cet esprit d'exclusion par rapport au débat qu'il y a eu sur le projet de loi», a-t-il regretté. Toutefois, il a indiqué que les différentes formations syndicales vont continuer le combat pour que des amendements soient apportés à cette loi.

«Nous souhaitons qu'autrui consacre les acquis démocratiques, organise la société civile et accompagne les changements pour une Algérie nouvelle que nous voulons tous construire», a-t-il fait savoir, soulignant que les différents syndicats et la CSA vont se concerter pour mettre la pression sur les pouvoirs publics afin qu'ils acceptent de réviser le texte de la discorde.

De son côté, Boualem Amoura, président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), a indiqué que cette loi est considérée comme «un code pénal bis» et doit être impérativement retirée. «Tous les articles sont contestables, car ils sont contradictoires et entravent le libre exercice syndical. Il y a une ingérence dans les affaires internes des syndicats», a-t-il indiqué.

Contacté par le Jeune Indépendant, le responsable du Satef, qui estime que cette situation était attendue, a souligné, qu'»en tant que syndicats, nous n'allons pas baisser les bras et nous allons continuer le combat. Ce projet est passé au Conseil de la nation et nous avons profité de cette période pour mobiliser encore plus nos adhérents, mais en vain». Et d'enchaîner : «Après adoption de ce projet de loi, nous avons saisi officiellement le bureau international du travail (BIT), dont l'Algérie est signataire des conventions 87- 89 relatives à l'activité syndicale et au droit de grève».

Dans le même sillage, il a précisé que «cette loi, qui a été adoptée et publiée sans l'approbation des syndicats autonomes, est anticonstitutionnelle ; elle est en parfaite contradiction avec l'article 34 de la Constitution algérienne qui parle des libertés individuelles qui ne peuvent être touchées sous aucun motif que ce soit». Il a ajouté : «Elle est contre la convention 87 du BIT, notamment les articles 3 et 4, articles dont parlait le ministre du Travail. Il y a une ingérence flagrante dans les affaires internes des syndicats quand on limite le nombre de mandats et la durée de celui-ci.» Ces deux articles, a-t-il expliqué, préservent aux organisations syndicales le droit d'élaborer leurs statuts et règlements administratifs, d'élire librement leurs représentants, d'organiser leur gestion et leurs activités et de formuler leur programme d'action. M. Amoura a affiché son étonnement de voir les autorités s'empresser d'amender des lois qui, selon lui, vont «à l'encontre des intérêts des travailleurs et refusent d'amender les lois qui sont dans l'intérêt des travailleurs comme celles de la pénibilité, de la retraite anticipée, de la Caisse nationale de retraite, de la CNAS, de la Caisse nationale d'assurance sociale…».

CE QUE STIPULE LA NOUVELLE LOI SYNDICALE

A travers la révision et l'adoption de cette loi, les hautes autorités du pays veulent réorganiser le champ syndical et donner plus de valeur à cette activité à fort impact sur le paysage économique et politique. Cette loi consacre la liberté d'exercer le droit syndical. Elle définit également les dispositions et principes relatifs à la constitution d'organisations syndicales, à la liberté d'association et à l'exercice du droit syndical. Les dispositions de la présente loi s'appliquent aux employés et travailleurs salariés, quelle que soit la nature juridique de leur relation de travail, ainsi qu'aux agents publics exerçant dans les établissements et administrations publics, quelles que soient leurs lois fondamentales ou la nature juridique de leur relation de travail. Dans l'article 5 de cette loi, l'exercice du droit syndical est reconnu aux travailleurs et employés de toutes les entreprises du secteur économique, les institutions et administrations publiques, ainsi que dans tout autre organisme, quel que soit son statut, dans le respect des droits et libertés garantis par la Constitution, notamment la liberté individuelle et collective du travail.

La nouvelle loi interdit également la création d'organisations syndicales sur la base de considérations qui portent atteinte à l'unité nationale, aux valeurs, aux constantes nationales et aux dispositions prévues par la Constitution.

Selon l'article 10, il est interdit aux organismes employeurs de prendre en considération l'adhésion ou non à une organisation syndicale des travailleurs salariés ou de l'exercice d'une activité syndicale dans les décisions relatives au recrutement, à la promotion, à l'avancement, à la mutation, à la formation professionnelle, à la rémunération, à l'octroi des prestations d'avantages sociaux et aux mesures disciplinaires.

INTERDICTION D'ÊTRE AFFILIÉS À UN PARTI POLITIQUE

Quant à l'article 12, il stipule que la nouvelle loi interdit aux organisations syndicales d'être structurellement et fonctionnellement affiliées à des partis politiques et ne peuvent obtenir un soutien financier ou d'autres privilèges de ces partis, sous peine d'appliquer les dispositions des articles 62 et 65 de cette loi. Il est également interdit de cumuler le mandat d'un membre d'un organe de direction et/ou de direction d'une organisation syndicale avec l'exercice d'une responsabilité statutaire ou d'un mandat dans les organes dirigeants d'un parti politique. L'article 16 rappelle que les organisations syndicales visent à protéger et à défendre les intérêts économiques, sociaux, matériels, moraux, individuels et collectifs des membres couverts par leur statut.

Lynda Louifi

La récession de l'économie mondiale et ses impacts sur l'économie algérienne via le cours des hydrocarbures

Professeur des universités, expert international directeur d'études ministère Energie /Sonatrach 1974/1979-1990/1995-2000/2008-2013/2015 – docteur d ' Etat 1974
Abderrahmane MEBTOUL



Cette contribution pose la problématique des impacts de la récession de l'économie mondiale en 2023 sur l'économie algérienne via le cours des hydrocarbures qui dépend pour 98% de ses recettes en devises des hydrocarbures où le cours du pétrole a été coté le 03 mai 2023 12h GMT à 73,19 dollars le Brent et à 69,53 le Wit pour une cotation euro dollar 1,1036

1.L'économie économie mondiale avec un endettement inégalée de 300.000 milliards fin 2022 soit plus de trois fois le PIB mondial, voit selon le FMI dans son rapport d'avril 2023 sa prévision de croissance en baisse de 2,8%, son troisième niveau le plus faible en trente ans, derrière les récessions mondiales de 2009 et 2020. Cette situation rentre dans un contexte caractérisé par les perturbations du secteur financier,(rappelons-nous la faillite de quatre banques américaines, le rachat du crédit suisse qui a nécessité l'intervention de a suisse pour éviter un effet systémique, ,les fraudes fiscales des banques françaises) le niveau élevé de chômage, plus de 7% pour la zone euro et l'inflation, les tensions en Ukraine, en Asie(Taiwan) et l'héritage de trois années de pandémie de COVID-19 , les taux de croissance loin des années passées des BRICS et les très faibles taux de croissance de la majorité des pays développés, rendent incertaines les perspectives de l'économie mondiale pour 2023.. L'inflation globale mondiale devrait passer de 8,7 % en 2022 à 7 % en 2023 mais pour la plupart des pays, l'inflation ne devrait pas revenir à son niveau d'avant 2025.Le relèvement des taux d'intérêts des banques centrales pour juguler l'inflation a eu pour effet d'accélérer le ralentissement de l'économie et le renchérissement des prêts où le stock de la dette extérieure de l'Afrique à fin 2021 s'est établi à 1074 mds de dollars. Cette récession se répercute sur le cours des hydrocarbures où le cours du pétrole repart à la baisse ayant été coté le 02 mai 2023 enfin de clôture à 75,38 dollars le Brent et à 71,70 e Wit pour une cotation euro dollar 1,1002, le cours officiel du dinar algérien à la même date 135,482 dinars pour un dollar ,148,6279 pour un euro et sur le marché parallèle (vente) 225,0 dinars un euro. L'appréciation ou la dépréciation du dollar de 10% a pour effet soit une hausse ou une baisse du Brent entre 3/5 dollars, fonction du coût d'exploitation variable selon les pays et en moyenne annuelle, selon un ratio international à prendre certes avec précaution, une baisse d'un dollar, pour une année pour le cours du Brent a pour effet une baisse des recettes entre 500/700 millions de dollars. Les coupes volontaires d'environ 1.700.000 barils/j de certains pays de l'OPEP+ y compris la Russie, ont eu certes une relative stabilisation, sinon le cours devait s'orienter sous la barre des 70 dollars, mais les bourses se concentrent surtout sur les risques de récession de l'économie mondiale en 2023, facteur déterminant du cours des hydrocarbures . N'oublions pas que la baisse du cours du gaz représente environ 35% des recettes de Sonatrach de plus de 60% se cote entre 45/50 dollars depuis le début de janvier 2023, le mégawatt heure après avoir atteint un sommet de entre 200/300 dollars au début des tensions en Ukraine. prévoyant une moyenne entre 45/55 euros le mégawattheure pour 2023. L'OPEP+ représentent que 50% de la commercialisation mondiale, 50% se faisant hors OPEP+, le plus grand producteur actuellement étant les USA ave plus de 11 millions de barils/j dont les gisements moyens les plus nombreux sont rentables à un cours entre 60/70 dollars le baril, encore que selon nos informations du fait de l'embargo, le prix de cession du gaz et pétrole russe et également iranien en direction de l'Inde et de la Chine, deux gros importateurs est bien en deçà du prix du marché ce qui influe également sur le cours boursier. Mais entre 2023/2030, ce qui influe sur le cours des hydrocarbures, face aux effets dévastateurs du réchauffement climatique, qui est une menace pour la sécurité mondiale c'est le nouveau modèle de consommation énergétique au niveau mondial, 2023/2030/2035 , axé sur les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique qui verront la diminution de énergies fossiles classiques, un peu moins pour le gaz, de plus de 50% horizon 2030/2035..

2.- L'Algérie 2022 et certainement pour 2023 dépend pour 98% de ses recettes en devises des hydrocarbures, avec les dérivés inclus dans la rubrique hors hydrocarbures pour une valeur dépassant les 60%. Les exportations ont fluctué ces dernières années environ 450.000 /500.000 barils/j pour le pétrole et entre 45/50 milliards de mètres cubes gazeux pour le gaz , la consommation intérieure étant presque l'équivalent des exportations, avec les risques pouvant d'absorber les 70/80% de la production horizon 2030 , devant diversifier son économie, accélérer la transition énergétique et éviter de vivre sur l'illusion de la rente éternelle afin d'éviter le drame des effets de la baisse des cours entre 1986/1990. La hausse des prix tant du pétrole moyenne de 106 dollars le baril en 2022 selon la Banque d'Algérie et 16 dollars le prix du gaz a permis à Sonatrach d'avoir une recette de 60 milliards de dollars et des réserves de change clôturées fin février 2023 à 63 milliards de dollars., l'Algérie ayant des marges de manœuvres avec une dette extérieure ide 2,914 milliards de dollars n'étant pas touchée par le relèvement des taux d'intérêts des banques centrales. Mais s'impose une rationalisation des choix budgétaires, évitant ces assainissements à répétition évalués à environ 250 milliards de dollars, les banques malades de leurs clients durant les trois dernières décennies à fin 2020 selon le premier ministre et plus de 66 milliards de dollars, pour les réévaluations ces dix dernières années (source APS). Par ailleurs, la loi de finances 2023 prévoit un déficit budgétaire de 5720 milliards de dinars soit au cours de 135,44 dinars un dollar le 28/04/2023, 42,23 milliards de dollars, avec une dette publique en croissance selon le FMI, de 60,5% à fin 2022, et des prévisions de 65,3% en 2023, contre 51,4% en 2020. Selon le rapport du FMI, l'Algérie aura besoin d'un baril de pétrole à 149,2 dollars pour assurer l'équilibre de son budget de 2023 contre 135 dollars pour 2021/2022 et 100/110 dollars pour 2019/2020, ne pouvant continuer à dépenser sans compter, le PIB étant estimé fin 2022 par le FMI à 193 milliards de dollars US, loin de ses importantes potentialités. La dépense monétaire n'a pas été proportionnelle aux impacts ,économiques et sociaux avec ,plus de 1100 milliards entre 2000/2022 de dollars d'importations de biens et services en devises, sans compter les dépenses en dinars, (mauvaise gestion et corruption). Le taux de croissance est certes positif de 2,6% en 2023 prévu par le FMI pour 2023 , mais pour l'Algérie il faut un taux de croissance de 8/9% par an sur plusieurs années pour absorber le flux additionnel de demandes d'emplois d'environ 350.000/400.000 qui s 'ajoute au taux de chômage 2022 ,(où selon le ministre du travail fin février 2023 1.900.000 ont été inscrits au chômage sur une population active d'environ 12,5 millions soit si on prend ces données officielles, un taux de chômage de plus 15,2%,incluant les emplois improductifs, les emplois rente et les sureffectifs au niveau des administrations et des entreprises publiques , un taux proche de celui du FMI. Le taux d'inflation pour des raisons à la fois internes et externes , dont l'indice n'a pas été réactualisé depuis 2011, le besoin étant historiquement daté selon l'ONS depuis 2022 approche les 10% laminant le pouvoir d'achat où les banques doivent relever leur taux directeur pur éviter de nouveaux assainissements via la rente des hydrocarbures. Les recettes avec les dernières décisions de débloquer les importations de matières premières, décisions bureaucratiques dans la précipitation sans ciblage, qui ont paralysé tout l'appareil productif et accéléré les pénuries et l' l'inflation, seront largement inférieures en 2023 par rapport à 2022, avec des impacts sur la balance des paiements du fait de la baisse des prix des hydrocarbures (une estimation entre 50/55 milliards de dollars si le cours moyen est de 80/85 dollars pour le pétrole et 11/12 dollars le MBTU pour le gaz.. Si le cours moyen est de 75 dollars les recettes devraient être inférieures à 50 milliards de dollars devant retirer environ 25% des frais pour avoir le profit net .

En conclusion, il faut être réaliste , en économie la perte de temps ne se rattrape jamais, et paradoxe pour calmer transitoirement le front social, c'est une loi économise universelle, le versement de salaires sans contreparties productives conduit au suicide collectif par l'accroissement du taux d'inflation et du taux de chômage, pénalisant à terme les couches les plus défavorisées. La rentabilité d' un projet mis en exploitation en 2023 nécessitera deux à trois années pour les PMI/PME et 5/7 ans pour les grands projets et chaque année de retard repousse les délais avec des surcoûts. .Aussi, s'impose un langage de vérité si l'on veut mobiliser la population algérienne autour d'un large front national, réalisant la symbiose Etat-citoyens, face tant aux tensions budgétaires qu' aux tensions géostratégiques. L'Algérie connaît la stabilité grâce aux efforts de l'ANP et des services de sécurité, mais en mai 2023, Sonatrach, c' est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach. Il y a urgence, loin de discours déconnectés des réalités, du redressement de l'économie nationale pour 2023, d'une croissance hors hydrocarbures soutenue afin de réaliser la nécessaire cohésion sociale , condition pour faire de l'Algérie un pays pivot au sein de l'espace méditerranéen et africain et au sein des BRICS, ayant toutes les potentialités sous réserve d'une nouvelle gouvernance . La mobilisation citoyenne face aux tensions géostratégiques, le sacrifice devant être partagé, renvoyant à la MORALE, , est une question de sécurité nationale ,existant un lien dialectique entre sécurité et développement.

ademmebtoul@gmail.com

LE DEUXIÈME EN MOINS D'UNE SEMAINE

L'Iran saisit un pétrolier dans le détroit d'Ormuz

Le « Niovi » a été encerclé par une dizaine de bateaux du corps maritime des Gardiens de la Révolution, quelques jours après l'arraisonnement d'« Advantage Sweet ».



L'Iran a saisi mercredi 3 mai un pétrolier battant pavillon du Panama alors qu'il transitait dans le détroit d'Ormuz, a annoncé la marine américaine, en rappelant qu'il s'agit du deuxième incident du genre en une semaine.

Le navire Niovi, qui se dirigeait vers le port de Foujeyra, aux Emirats arabes unis, a été encerclé par une dizaine de bateaux du corps maritime des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, qui l'ont « forcé à faire demi-tour et à se diriger vers les eaux territoriales iraniennes » a précisé la 5e flotte américaine, basée à Bahreïn.

La saisie par Téhéran d'Advantage Sweet puis de Niovi est le dernier épisode d'une série de détournements et d'attaques de navires passant par le détroit stratégique d'Ormuz. Avant cela, en mai 2022, les gardiens de la révolution avaient saisi deux pétroliers battant pavillon grec dans le golfe, le Prudent-Warrior et le Delta-Poseidon, avant de les libérer, six mois plus tard.

En avril 2022, la Grèce avait arraisonné, près d'Athènes, un pétrolier battant pavillon russe et transportant du brut iranien. Athènes avait justifié la saisie par les sanctions européennes instaurées contre Moscou à la suite de l'invasion de l'Ukraine, en février 2022. La République islamique avait vivement réagi, qualifiant cette saisie de « vol international ». Athènes avait indiqué avoir agi à la demande des Américains. Après cela, des gardiens de la révolution ont débarqué sur les deux pétroliers grecs dans le golfe Arabo-Persique et les ont conduits vers le port de Bandar-e Abbas, dans le sud de l'Iran. En novembre 2022, après six mois de négociations, les deux pays ont libéré simultanément les pétroliers arraisonnés.

Washington accuse également Téhéran d'avoir ciblé et endommagé des pétroliers norvégien et japonais en 2019. Les pays du G7 et Israël reprochent par ailleurs à l'Iran d'être responsable de l'attaque meurtrière d'un pétrolier appartenant à un milliardaire israélien, au large des côtes d'Oman, en 2021, au cours de laquelle deux membres d'équipage européens étaient morts.

L'arraisonnement de Niovi intervient alors que l'Iran et les Etats-Unis s'opposent sur la survie de l'accord sur le nucléaire, datant de 2015. Ce dernier est devenu caduc depuis le retrait unilatéral de Washington sous l'ancien président, le républicain Donald Trump, en 2018. Reprises après son départ de la Maison Blanche, les négociations pour sauver l'accord sont aujourd'hui au point mort. Téhéran, de son côté, ne cesse de développer son programme nucléaire.

R. I.

SOUDAN

Près de 500 000 personnes forcées à fuir les combats

LES COMBATS meurtriers ont forcé près d'un demi-million de personnes à fuir leur foyer au Soudan, dont 334.000 ayant été déplacées à l'intérieur du pays et 114.000 personnes dans les pays voisins, a indiqué mardi le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Selon un communiqué de l'ONU, le nombre le plus important des personnes déplacées a pris la direction de l'Egypte, avec près de 42.000 réfugiés, suivie par le Tchad (30.000 réfugiés), le Soudan du Sud (27.000), l'Ethiopie (9.000), la République centrafricaine (6.000) et la Libye (550).

Les affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) pourraient pousser à la fuite plus de 800.000 personnes, a également averti le HCR.

Il est «très difficile de prédire ce qui va se passer», et «cela va dépendre de ce qui se passe au Soudan», a déclaré Olga Sarrado Mur, porte-parole du HCR, lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève.

La plupart des nouveaux arrivants au Tchad et au Soudan du Sud sont des femmes et des enfants, a ajouté l'agence onusienne basée à Genève.

Par ailleurs, les agences humanitaires de l'ONU et leurs partenaires sont confrontés à un déficit de financement de 1,5 milliard de dollars américains alors que la crise humanitaire est aggravée par les combats en cours, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).L'arrêt des hostilités doit durer du 4 au 11 mai. Les dirigeants de l'armée et des forces paramilitaires en guerre au Soudan ont convenu d'une trêve de sept jours, lors d'un entretien téléphonique avec le président sud-soudanais Salva Kiir, a annoncé ce mardi le ministère sud-soudanais des Affaires étrangères. « Le général Abdel Fattah al-Burhane (…) et le général Mohamed Hamdane Daglo (…) ont convenu du principe d'une trêve de sept jours du 4 au 11 mai », a annoncé le ministère dans un communiqué.

Les deux hommes ont également « donné leur accord (…) pour nommer des représentants pour des négociations de paix qui doivent se tenir dans le lieu de leur choix », affirme le communiqué.

Aucune des précédentes trêves n'a été respectée par les belligérants. Les combats, qui ont débuté le 15 avril, ont fait plus de 500 morts, principalement à Khartoum et au Darfour (ouest), et des milliers de blessées, selon un bilan largement sous-évalué.

Le président Salvaa Kiir agit sur initiative de l'organisation régionale est-africaine Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement) dont le Soudan est membre, avec Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan du Sud.

R. I.

ETATS-UNIS : ARRESTATION AU TEXAS D'UN TIREUR SUSPECTÉ D'AVOIR TUÉ CINQ PERSONNES

UN HOMME armé soupçonné d'avoir tué cinq voisins, dont un enfant de 8 ans, a été arrêté mardi après plusieurs jours de chasse à l'homme de grande ampleur dans l'Etat américain du Texas (centre-sud), ont annoncé les autorités.

Le suspect nommé Francisco Oropesa a été «surpris en train de se cacher dans un placard», a déclaré mardi le shérif du comté de San Jacinto, Greg Capers, ajoutant qu'il était «indemne» et qu'il avait été emmené dans un établissement de Coldspring.

Les enquêteurs pensent qu'Oropesa, un ressortissant mexicain était en état d'ébriété vendredi soir lorsqu'il a tué cinq des dix voisins .

Le tireur, âgé de 38 ans, est suspecté d'avoir ouvert le feu dans la nuit de vendredi à samedi à l'intérieur d'une maison de Cleveland, près de Houston, tuant cinq personnes, toutes originaires du Honduras, âgées de 8 à 31 ans.

Selon les autorités locales, il s'exerçait au tir dans son jardin quand des voisins lui ont demandé de cesser le tapage afin qu'un bébé puisse dormir.

En réaction, le suspect serait entré dans la maison de ses voisins et aurait tiré, «comme pour une exécution, essentiellement dans la tête» de plusieurs habitants, a déclaré le shérif Capers.

Ce fait divers a suscité une forte émotion aux Etats-Unis et au Honduras, petit pays d'Amérique centrale d'où étaient originaires les jeunes. **R. I.**

PRISONNIERS PALESTINIENS: LA LIGUE ARABE CONDAMNE LA NÉGLIGENCE MÉDICALE DE L'ENTITÉ SIONISTE

LA LIGUE des Etats arabes a condamné, mardi, la négligence médicale délibérée et systématique de la part de l'entité sioniste contre les prisonniers palestiniens qui a conduit à la mort en martyr du prisonnier Khader Adnan.

Dans un communiqué publié ce mardi, le Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a déclaré que «les autorités de l'occupation sont entièrement responsables de ces crimes contre les prisonniers palestiniens», condamnant «la poursuite des tueries lentes en violation des conventions et du droit international humanitaire, et la persistance des violations des droits de l'homme les plus élémentaires».

La Ligue arabe a mis en garde, en outre, contre le silence de la communauté internationale et des organisations internationales face à de tels crimes, exigeant «la fin de la négligence médicale délibérée et systématique que l'occupation sioniste continue de pratiquer contre les prisonniers palestiniens au vu et au su des pays et des peuples du monde et des organisations de défense des droits de l'homme».

Le prisonnier politique palestinien Khader Adnane, 44 ans, est mort en martyr mardi matin dans une prison de l'occupation sioniste, après 87 jours de grève de la faim qu'il avait entamée, le 5 février dernier, pour protester contre son arrestation dans le cadre d'une détention dite administrative (sans inculpation). Une grève générale a été déclenchée dans les territoires palestiniens occupés pour protester contre la mort en martyr de Khader Adnane. R. I.

BANDE DE GHAZA

Raids de l'aviation sioniste

LES AVIONS de combat de l'occupation sioniste ont mené une série de raids mardi, sur plusieurs sites dans différentes zones de la bande de Ghaza, leur causant des destructions et des dégâts matériels au niveau des propriétés palestiniennes, dont des maisons, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon Wafa, l'aviation sioniste a tiré au moins cinq missiles sur un site au Nord-ouest de la ville de Ghaza, le détruisant et y mettant le feu, causant de graves dommages aux maisons voisines.

Les avions d'occupation ont également bombardé un site à l'Ouest de la ville de Khan Younes dans le sud de la bande de Ghaza, provoquant sa destruction et les biens des citoyens voisins.

Les avions de guerre d'occupation survolent les différents espaces aériens de la bande de Ghaza à basse altitude, selon l'agence Wafa.

R. I.

ORAN

Ouverture de tous les hôpitaux en cours de réalisation prochainement

L'ENSEMBLE des infrastructures de santé de la wilaya d'Oran en cours de réalisation ou d'équipement seront ouverts comme prévu avant la fin de l'année en cours, c'est ce qu'a indiqué, avant-hier, le wali Saïd Sayoud.
Le chef de l'exécutif a fait savoir, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection des projets à Oran et à Bir El Djir que les travaux en cours des hôpitaux à Haï Nejma, d'une capacité de 240 lits, des urgences médicales à Oued Tlélat (120 lits), d'El Kerma d'une capacité de 60 lits et Gdyel (240 lits) sont achevés à 100 pour cent.
Dans ce cadre, la Direction de la Santé et de la population devra entamer les procédures nécessaires pour leur équipement.
L'ouverture des hôpitaux de Gdyel et d'Oued Tlelat est prévue le 5 juillet prochain, date coïncidant avec la célébration de la fête de l'indépendance, sachant que les établissements ouvriront, l'un après l'autre, en fonction de leur équipement, avant la fin de l'année en cours, a précisé le wali.
Concernant le projet de l'Institut national du cancer, en cours de réalisation à Oran, M. Sayoud a expliqué que les travaux de réalisation ont atteint un taux de 85%, soulignant que ce dernier dispose d'une structure dédiée aux hospitalisations d'une capacité de 120 lits, laquelle sera équipée de trois accélérateurs pour le traitement aux rayons X des malades cancéreux, en plus d'un service dédié aux travaux de recherche et des études.
Le wali d'Oran, qui s'est enquis des travaux de réalisation de l'annexe du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, a fait remarquer que les gros œuvres ont dépassé les 90 %, faisant observer que les travaux d'aménagement et d'achèvement des œuvres secondaires (techniques) seront lancés, prochainement, et que l'équipement de cette structure coïncidera avec la rentrée sociale prochaine.
Par ailleurs, Saïd Sayoud s'est rendu au chantier des travaux du projet d'assainissement de la cité 5.100 logements à Belgaïd, connue comme collecteur des eaux pluviales, ce qui l'a conduit à prendre la décision de réaliser des tranchées d'une profondeur de 14 mètres pour la pose de la canalisation des eaux usées, soulignant que le projet sera achevé en juillet prochain.
Sur un autre registre, le wali d'Oran a appelé les citoyens qui ont introduit des recours liés au logement public locatif, dans la commune d'Arzew, à introduire leurs recours huit jours avant l'expiration des délais fixés, assurant qu'»ils seront tous étudiés afin que chacun puisse être rétabli dans ses droits.

R.R

LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION À BECHAR

Contrôle à distance des chambres froides par GPS

Dans le but de lutter contre la spéculation illicite qui touche les différents produits alimentaires de large consommation, une opération de contrôle et de suivi à distance des chambres froides par le biais du Système de positionnement mondial (GPS) « Global Positioning System », vient d'être lancée par la direction locale du secteur du commerce et de la promotion des exportations (DCPE). C'est ce qu'a fait savoir, cette instance.



A ce propos, Kamel Mansouri, directeur du secteur, a précisé que « Cette opération vise, en plus du recensement du nombre global des chambres froides existantes à travers la wilaya de Bechar, à assurer le suivi et le contrôle des flux d'entrée et sortie des marchandises dans ces espaces de la chaîne de froid, qui font partie intégrante du réseau commercial local ».
La mise en place d'un système de suivi et de contrôle des chambres froides à l'aide de la technologie GPS, s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite dans les différents produits alimentaires de large consommation, a expliqué pour sa part la responsable du service de la qualité et de la répression de la fraude à la DCPE, Fatima Bediar.
Aussi, la mise en place de ce système de GPS, entamée par une équipe de spécialistes relevant du secteur, permet désormais à l'avenir le contrôle et le suivi quotidien et en temps réel de la température des chambres froides, dans le but de réduire le risque de détérioration coûteuse des mêmes produits et surtout la protection des consommateurs, a-t-elle expliqué.
L'opération, une fois opérationnelle, permettra d'approfondir la connaissance sur la traçabilité des produits et autres denrées alimentaires nécessitants le stockage dans des chambres froides, de même que le contrôle permanent d'entrée et de sortie de ces structures, et surtout contribuer à la lutte contre la spéculation illicite dans des produits de large consommation (viandes rouges, blanches, fruits, légumes et produits laitiers et dérivés), a indiqué la même source.

R.R

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE FONCIÈRE

Aménagement de six mini-zones à Touggourt

DANS le cadre des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat, six nouvelles mini-zones d'activités seront prochainement aménagées à travers la wilaya de Touggourt, afin de développer l'offre foncière destinée aux porteurs de projets d'investissement. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, la direction de l'Industrie.
Il s'agit de deux mini-zones d'activités de dix hectares (ha) totalisant 104 parcelles de terrain chacune au chef-lieu de wilaya, ainsi que d'un espace similaire de trois ha d'une capacité de 33 parcelles de terrain, situé dans la commune d'El-Hadjira, a précisé la même source.
Les opérations d'aménagement en cours d'exécution sont axées autour de travaux de viabilisation, en plus de l'installation de l'éclairage public et du raccordement de ces espaces aux réseaux divers (AEP, électricité, gaz naturel et assainissement).
D'autres opérations ont été lancées récemment pour aménager trois mini-zones d'activités réparties sur les communes de Sidi-Slimane, Taibet et Témacine, s'étendent chacune sur une superficie de 5 ha avec un total de 47 lots de terrain, a été également fait savoir.
La direction de l'Industrie a enregistré à ce jour au moins 513 demandes d'assiettes foncières destinées à l'investissement au niveau des zones précitées, susceptibles, une fois opérationnelles, de contribuer à l'effort de promotion de l'investissement dans la région.
S'agissant de l'assainissement du foncier industriel non-exploité, une superficie globale de 50 ha a été récupérée, a indiqué la même source.
Pour satisfaire les besoins des investisseurs, la zone industrielle qui s'étale sur 212 ha au chef-lieu de wilaya, a bénéficié d'un transformateur électrique de 30/60 kilovolts, a signalé la même source.

R.R

TÉBESSA

Création prochaine d'un parc archéologique à Bir El Ater

DANS le but de dynamiser le secteur touristique et culturel, un parc archéologique en plein air sera prochainement créé dans la commune Bir El Ater, situé à 120km au sud de Tébessa. C'est ce
a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.
Selon le chef de l'exécutif local, Said Khalil, il sera procédé au choix de l'assiette devant abriter ce parc devant être créé pour exposer les objets archéologiques trouvés dans la localité de Bled El Hadba relevant de la commune de Bir El Ater.
Le même responsable a donné des instructions aux responsables du secteur de la culture en collaboration avec les différents secteurs concernés et l'APC de Bir El Ater à l'effet de programmer des sorties de terrain pour le choix de l'assiette répondant aux conditions de réalisation de ce projet contenant les monuments archéologiques découverts au site Bled El Hadba.
Les services du ministère de la Culture et des arts et les experts du Centre national de recherche en archéologie ont recensé pas moins de 66 sites archéologiques dans cette localité et la découverte d'objets archéologiques et des mosaïques relevant des différentes civilisations, a fait savoir le même responsable.
Ces objets archéologiques qui seront placés dans le parc archéologique de plein air, boosteront le dynamisme touristique et culturel dans la commune de Bir El Ater, compte tenu de son emplacement stratégique reliant Tébessa à la wilaya d'El Oued et la Tunisie, a-t-il estimé.
Tébessa est considérée comme une wilaya archéologique caractérisée par l'existence de la majorité de ses monuments à l'intérieur du tissus urbain et compte plus de 2.000 sites archéologiques retraçant la succession de plusieurs civilisations dans la région dont 27 monuments classés.
La wilaya de Tébessa est riche également par des objets de valeur (trésors) de la civilisation atérienne et les époques de la préhistoire.

R.R

LE BALLET RUSSE S'INVITE À L'OPÉRA D'ALGER

Moïsseïev, une résurrection de la culture soviétique

Le ballet folkloriques Moïsseïev de Russie, entraînera durant quatre soirées le public algérois dans un voyage à l'époque de Staline et Brejnev, en ressuscitant l'emblème les plus colorés et les plus tapageurs de l'ex URSS.

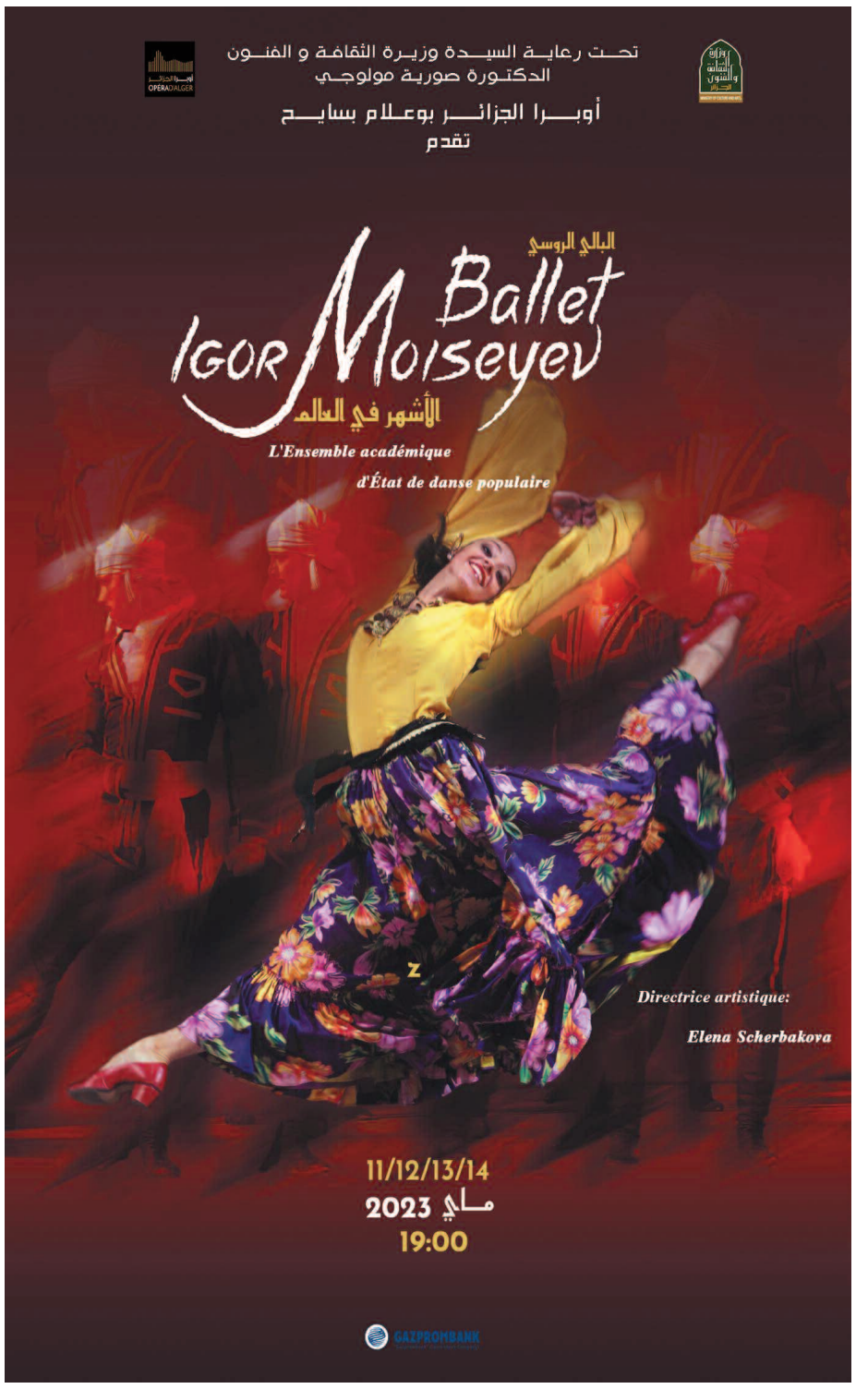
Interprétant des danses traditionnelles, l'Ensemble académique d'État de danse folklorique Igor Moïsseïe se produira du 11 au 14 mai prochain, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, indique un communiqué de cet établissement.

Né en 1937, par décision du gouvernement soviétique, la direction de l'ensemble de la danse folklorique a été confiée à Igor Alexandrovitch Moïsseïev, danseur ukrainien passionné par les différentes traditions chorégraphiques qu'il a trouvées en Union Soviétique. Il a chorégraphié plus de 200 ballets inspirés par la danse traditionnelle de l'époque. Les 70 danseurs du Ballet Igor Moïsseïev nous entraînent donc dans un voyage à travers le monde et toutes les régions de l'ancienne URSS révélant une multitude incroyable de folklores : moldave, belarus, ukrainien, nanaï, kalmouk, tatar, adjar, caucasien… Igor Alexandrovitch Moïsseïev, né en 1906 et mort en 2007 est considéré comme un héros du travail socialiste. Il suivra une formation à l'école de danse du Théâtre Bolchoï en 1924, et fera des danses folkloriques son cheval de bataille. Il dansera pour le théâtre jusqu'en 1939. Sa première chorégraphie au Bolchoï fut Footballer, en 1930, et son dernier fut Spartacus, en 1954. Amoureux des fêtes et traditions paysannes, il a parcouru le pays pour découvrir le folklore sous ses multiples facettes régionales. Ce surdoué a su transposer dans ses chorégraphies, d'une précision exemplaire, d'un modernisme époustouflant, d'une technique avant-gardiste.

Grâce à ses nombreuses tournées à travers le monde, il s'est ouvert à des traditions plus éloignées de son univers, soucieux de renouveler son répertoire et de se moderniser. Il a ainsi fait sa troupe sur des airs de sirtaki (Suite grecque, 1990), de polka finlandaise (1992), ou encore de folklore argentin (Malamba, 1989).

La troupe Igor Moïsseïev se compose de 14 ballets faisant appel à 70 danseurs des plus disciplinés et expérimentés. Moïsseïev a voulu faire de ce ballet des tableaux dans lesquels chorégraphie et scénographie ne feraient plus qu'un. L'ensemble est servi par des musiques traditionnelles, interprétées en Russie par un immense orchestre de près de 110 musiciens, qui ne suivra pas la troupe dans sa tournée algérienne. Les costumes bigarrés et traditionnels accentuent la force visuelle du spectacle.

Meriem Djouder



FESTIVAL DU FILM INDÉPENDANT DE HAÏFA À BERLIN

Deux films algériens à l'affiche

LE LONG métrage « Soula » de Salah Issaad et le documentaire « Leur Algérie » de Lina Soualem, participeront à la sixième édition du Festival du film indépendant de Haïfa, qui a ouvert ses portes hier à Berlin en Allemagne. Cet évènement qui s'étalera jusqu'au 7 mai, est une occasion de célébrer et redonner sa place au film palestinien.

Le réalisateur Salah Issaad a ajouté un autre trophée à son étagère après avoir remporté le Prix du Meilleur Film 2023 au FESPACO, portant son décompte de récompenses internationales à une dizaine de prix.

Durant 92 minutes, le long métrage relate l'histoire dramatique d'une jeune mère «Soula» qui a été chassée de sa maison familiale, avec son enfant en bas âge. Elle se retrouve dans la rue sans abri, en quête d'un refuge.

Les rôles principaux de cette coproduction Algérie-France-Qatar-Arabie saoudite ont été interprétés par Soula Bahri, Idir Benaibouche et Franck Yvrai. Le scénario du film écrit par le réalisateur Salah Issaad et Soula Bahri, est inspiré de l'histoire personnelle de l'actrice

Le documentaire « Leur Algérie » réalisé par Lina Soualem raconte de son côté, l'histoire émouvante Aïcha et Mabrouk, les grands-parents de la réalisatrice qui décident après 62 ans de mariage de se séparer. Ensemble ils sont partis d'Algérie en Auvergne, à Thiers. Ils témoignent de la douleur du déracinement. Pour Lina, leur séparation est l'occasion de questionner leur long voyage d'exil et leur silence. La réalisatrice pose un regard tendre sur ses grands-parents, en rythmant son film d'images d'archives familiales tournées par Zinedine Soualem, son père, mais aussi des images historiques.

S'étendant sur une semaine de célébrations au cœur de l'espace culturel alternatif de Haïfa, « HIFF est un échange passionnant de cinéma vraiment extraordinaire. S'étendant sur plusieurs sites palestiniens à Haïfa, HIFF présente un exposé d'œuvres allant des films récemment sortis de Palestine et du monde arabe aux images des décennies passées » précise le même communiqué des organisateurs

Meriem Djouder

BASTION 23

Un joyau architectural algérien de l'ère ottomane

LE «BASTION 23», joyau architectural algérien construit durant l'ère ottomane et classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992, est inscrit au titre du patrimoine sauvegardé de la Casbah d'Alger et continue d'émerveiller les visiteurs et d'attirer les chercheurs intéressés par son histoire et son rôle dans la protection du pays, a affirmé mardi l'enseignante à l'Ecole nationale polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, Malika Hocine.

Présentant les résultats de sa recherche sur «l'histoire du Bastion 23», lors d'une conférence organisée à l'occasion du Mois du patrimoine au Centre des arts et de la culture au «Bastion 23», Mme Hocine a précisé que ce monument historique, classé patrimoine mondial, «est un joyau architectural algérien construit durant l'ère ottomane. Il a ses propres spécificités liées à la qualité de ses Ksour et maisonnettes, et à son rôle dans la protection de la ville d'Alger».

Ce monument «témoigne du progrès économique, social et urbain de la ville d'Alger depuis l'an 1600», a-t-elle ajouté précisant que ce progrès «s'est manifesté par l'édification de nombreux sites dans la basse Casbah, qui fait face à la mer, mais aussi à l'extérieur des remparts de la ville, à l'instar de la mosquée Djamaa El-Djadid, de Dar Mustapha Pacha et bien d'autres ksour situés à l'extérieur de la ville, a-t-elle ajouté.

Le sol plat de la partie inférieure de la ville a permis la construction de ces bâtisses exceptionnelles, en plus de la proximité du port pour l'acheminement des matières premières de construction.

Ce monument historique, dit-elle, «est une agglomération à plusieurs rôles, notamment celui de la défense eu égard au dépôt de munitions, il s'agit également d'un quartier de bourgeois au vu de la beauté de ses trois ksour (17-18-23), en plus des modestes demeures des pêcheurs, du Musala (salle de prière) et du Hammam décoré de mosaïque romaine visible de l'extérieur».

Par ailleurs, le «Bastion 23» qui paraît aujourd'hui «en retrait» du tissu urbain de la ville, fut une partie d'une composition urbaine harmonieuse, n'étaient-ce les changements qu'il subit après 1932, lorsque la France coloniale décida de diviser la ville d'Alger, de manière à faciliter le déplacement de son matériel militaire et imposer son hégémonie sur le pays, a-t-elle poursuivi.

Le «Bastion 23» a su résister à tous ces changements et fut classé, à maintes reprises, monument historique à partir de 1909 sous l'appellation «Maison Mauresque historique».

Après le recouvrement de la souveraineté nationale, l'Algérie a promulgué une loi le protégeant en tant que monument national en 1967, il a également été inclus parmi les monuments nationaux sauvegardés, puis classé dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger et enfin en 1992, patrimoine universel de l'humanité par l'UNESCO.

R. C.

JEUX MÉDITERRANÉENS D'EL BAHIA

Le CIJM félicite l'Algérie du succès de l'édition d'Oran-2022

LE COMITÉ international des Jeux méditerranéens (CIJM) a présenté ses félicitations aux hautes autorités de l'Algérie et au peuple algérien pour le succès de la 19ème édition de ces jeux abrités par la capitale de l'Ouest algérien, du 25 juin au 6 juillet 2022, a annoncé, mardi à Oran, le Commissaire de ce tournoi Mohammed Azziz Derouaz.
Le Commissaire des Jeux méditerranéens Oran-2022 a souligné, dans une déclaration à la presse en marge d'une exposition, organisée au musée d'Art moderne et contemporain pour mettre en exergue des résultats impressionnants de ce tournoi, que le CIJM a communiqué, à travers une lettre officielle, ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces jeux et aux hautes autorités, aux habitants d'Oran et à tout le peuple algérien. M. Derouaz a ajouté que ce message exprime la «satisfaction» des membres du Comité International des Jeux Méditerranéens et de toutes les délégations participantes et des représentants des Fédérations internationales présents au congrès sur l'évaluation des Jeux d'Oran, organisé récemment dans la capitale du Monténégro, et qui ont tous remercié les hautes autorités du pays, qui ont mobilisé tous les moyens pour le succès des jeux, ainsi que le peuple algérien qui est considéré comme un élément clé dans la réussite de cet événement. Ce remerciement, contenu dans le message, est considéré comme la meilleure conclusion de la 19ème édition des Jeux Méditerranéens à Oran, selon le même intervenant, indiquant qu'un livre sera édité sur le déroulement de cette manifestation sportive, notant que le comité d'organisation des Jeux Méditerranéens d'Oran (COJM) a un mandat légal jusqu'au 31 juillet prochain. Le Commissaire des Jeux Méditerranéens d'Oran a souligné que cette exposition est un don au Musée d'Art Moderne et Contemporain d'Oran, pour être une exposition permanente qui permettra aux habitants d'Oran et au peuple algérien de la visiter et de se remémorer ce que l'Algérie a accompli dans cet événement sportif méditerranéen. L'exposition, organisée par le Comité d'Organisation des Jeux Méditerranéens d'Oran 2022 dans sa 19ème édition, sous le slogan «Oran dans le Cœur «, renferme une cinquantaine de peintures réalisées par des artistes de plusieurs pays méditerranéens, 50 photos de diverses compétitions sportives, des peintures de disciplines sportives et des brochures sur les activités scientifiques organisées dans le cadre de ces jeux. Elle met également en évidence les médailles obtenues lors des compétitions, les magazines qui ont été publiés à l'occasion de cet événement, ainsi que d'autres succès réalisées dans le cadre de cet événement sportif méditerranéen, avec la projection d''un film sur ces jeux.

DANS UN GROUPE « C » CONSIDÉRÉ COMME LE PLUS ÉTOFFÉ EN NOMBRE DE TITRES CONTINENTAUX

Les Camerounais entament la défense de leur titre, le Mali pour confirmer

L'équipe camerounaise de football des moins de 17 ans entamera la campagne de défense de son titre continental en affrontant son homologue malienne dans un duel qui promet beaucoup, jeudi au stade du 19 mai 1956 à Annaba (17h00), pour le compte de la deuxième journée (Gr.C) de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie qui se déroule en Algérie (29 avril-19 mai).
Contraints au repos lors du premier match suite à la disqualification du Soudan du Sud par la Confédération Africaine (CAF) après que quatre joueurs soudanais n'ont pu passer l'IRM, ce qui signifie qu'ils ont dépassé l'âge légal pour la catégorie, les ''Lionceaux Indomptables'' cherchent à réussir leurs débuts en essayant de décrocher les trois points de la victoire qui les rapprocheront de plus en plus de la qualification pour les quarts de finale. Le sélectionneur camerounais Jean Pierre Fiala Fiala (53 ans) veut arracher la victoire compte tenu de la difficulté de la mission au sein de ce groupe C qui comprend désormais trois sélections, ce qui signifie que chaque équipe se contentera de jouer deux matches au lieu de trois. «Notre objectif est surtout de faire partie des quatre meilleures équipes du tournoi, pour obtenir une qualification à la Coupe du monde et pour y parvenir, nous devons gagner des matches. C'est un bon tournoi, dans lequel nous voulons laisser une bonne impression, d'autant plus que nous sommes les tenants du titre», avait déclaré Fiala avant le début de la compétition.



LES ''AIGLONNETS'' SUR LEUR LANCÉE

Ce sont en effet les jeunes Lionceaux Indomptables qui ont remporté la précédente édition en 2019 à Dar Es-Salam (Tanzanie) grâce à Steve Mvoue et ses camarades, qui avaient surclassé toutes les autres équipes du continent pour offrir un deuxième titre au Cameroun, un exploit que cherche à rééditer la nouvelle génération, menée par le redoutable attaquant Dorinel Yondjo Matah Angel, et qui a déjà annoncé la couleur à travers ses prouesses lors des matchs amicaux de préparation. De leur côté, les ''Aiglonnets'' du Mali qui ont réussi lundi l'entame de la CAN U17 en s'imposant face à la sélection du Burkina-Faso (1-0), entendent assurer la qualification aux quarts de finale, mais leur mission ne sera guère facile face aux Camerounais. Les Maliens occupent la première place du classement avec trois points et il leur suffit de décrocher un point supplémentaire pour valider leur billet pour les quarts. Les capés de l'entraîneur malien Soumaila Coulibaly comptent exploiter leur premier succès face aux Burkinabés pour aller le plus loin possible dans la compétition africaine, en s'appuyant sur les capacités du trio Brahima Diarra, Mahmoud Barry et Mamadou Doumbia. Ayant raté l'édition 2019, les U17 du Mali disputent le neuvième tournoi continental de la catégorie des moins de 17 ans, et c'est la deuxième équipe en nombre de participations après le Nigeria (11 participations). Le groupe C de la 14e édition est considéré comme le groupe le plus étoffé en nombre de titres continentaux avec cinq coupes d'Afrique pour la catégorie des moins de 17 ans : deux pour le Cameroun (2003 et 2019) et le Mali (2015 et 2017) et une pour le Burkina Faso dans l'édition 2011.

ILS ONT DÉBUTÉ LE TOURNOI AVEC UN COURT SUCCÈS (1-0) SUR LA ZAMBIE SAMEDI DERNIER

Les Golden Eagles du Nigeria pour faire respecter la hiérarchie

DES DOUZE pays participant à la 14eme édition de la CAN U17, abritée par l'Algérie du 29 avril au 19 mai, ce sont bien les jeunes joueurs du Nigeria qui font figure de potentiels favoris de cette prestigieuse compétition, lancée en 1995 au Mali par la Confédération africaine de Football (CAF). Les statistiques de cette équipe sont impressionnantes : deux fois vainqueurs de l'épreuve, plusieurs podiums, et déjà un record : 11 participations. Les Eagles se sont qualifiés en faisant table rase devant eux : ils ont battu les Ivoiriens (3-1) en demi-finale de la WAFU B, puis les Burkinabé 2-0 en demi-finale, et 2-1 en finale contre les mêmes Burkinabés. Ils viennent en Algérie dans la peau d'un potentiel vainqueur de la 14éme édition. Les Nigérians sont dans le groupe B, aux côtés de la Zambie, de l'Afrique du Sud, deux équipes de la zone COSAFA, et du Maroc. Un groupe considéré à juste titre comme le «groupe de la mort», car renfermant certains des meilleurs producteurs de jeunes talents du continent. Les Nigérians sont domiciliés à Constantine, dans «la ville des Ponts» d'où ils se lanceront à la conquête d'un troisième titre : Ils ont la Zambie le 30 avril au stade Mohamed Hamlaoui (victoire 1-0), puis le Maroc hier mercredi 3 mai à 17h00 et enfin l'Afrique du Sud ce samedi 6 avril à 20h00. Agé de 53 ans, le coach des Nigerians, Nduka Ugbade est un vieux briscard de la catégorie des U17, qu'il a déjà dirigée entre 2011 et 2013. L'ancien entraîneur des Remo Stars et du Mountain of Fire Ministry FC, a mené le Nigeria au titre de champion de la WAFU B et espère reproduire cette performance en Algérie en ayant rassemblé une équipe composée essentiellement de joueurs locaux. S'exprimant sur son groupe, Nduka explique :»C'est assez intéressant. Nous avons toujours attendu ce moment. Nous allons affronter chaque équipe au fur et à mesure. L'une après l'autre. Nous ne parlons pas de gagner la CAN. Nous parlons et planifions de gagner chaque match. L'un après l'autre. Nous nous battrons. C'est probablement le groupe le plus difficile. J'ai une idée du football de l'Afrique de l'Ouest, du Sud, du Nord et de l'Est. Ce sont de grandes nations, mais nous allons nous préparer à l'assaut. Toutes ces équipes vont sentir le Nigeria. Nous avons du respect et un peu de crainte, car nous savons que nous pouvons perdre. Nous devons donc nous préparer pour ne pas perdre». Quant aux joueurs de cette équipe du Nigeria, il y a des noms à retenir : le latéral gauche Emmanuel Michael, très adroit sur les balles arrêtées, et le gardien Richard Odoh, un mur infranchissable et souvent décisif.

Un pont d'or offert à Slimani, nouveau club en vue ?

ISLAM SLIMANI, l'attaquant de l'Algérie qui réussit une belle deuxième partie de saison avec Anderlecht, pourrait ne pas y rester longtemps... Dans quelques semaines seulement, le contrat d'Islam Slimani à Anderlecht va prendre fin. L'attaquant algérien, qui a résilié avec Brest lors du Mercato hivernal pour relever le challenge belge, a eu le nez creux tant son aventure bruxelloise est une réussie. Même si les résultats du club ne sont pas forcément au rendez-vous, Slimani a lui brillé sur un plan personnel avec notamment 8 buts en 10 matchs de Jupiler League, doit sept comme titulaire.

DIRECTION LE QATAR OU L'ARABIE SAOUDITE POUR SLIMANI ?

De quoi envisager un avenir à plus long terme au sein du club belge ? L'idée est en tout cas dans les tuyaux comme l'expliquait un dirigeant du club il y a quelques jours. Sauf que Slimani pourrait prendre un autre virage. Selon les informations du site belge Voetbal, Slimani aurait également des offres lucratives du Qatar et de l'Arabie Saoudite entre les mains. Forcément une belle perspective pour celui qui, à 34 ans, va peut-être signer le dernier contrat de sa carrière.

CAN-U17 :

Quand des Lionceaux en chasse s'offrent de tendres « Fennecs »

L'Algérie, pays hôte de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans, a chuté lourdement contre une très belle équipe du Sénégal pour le compte de la deuxième journée du groupe « A ». Une déception algérienne après une défaite assez inattendue (3-0), à domicile.

Par Rabah Azizi.

Un faux pas, déjà, et trois buts encaissés lors d'une rencontre totalement manquée par les jeunes « Verts ». Une victoire méritée pour la sélection Sénégalaise qui, malgré sa possession plutôt inférieure (46%), a dominé les débats et sécurisé très tôt la qualification au second tour du tournoi. Pourtant, et dès le début de la rencontre, les « baby Fennecs » se sont montrés dangereux en inquiétant le gardien adverse à multiples reprises mais sans faire mouche. Face aux menaces algériennes, les « Lionceaux de la Teranga » réagissent et se montrent plus convaincants, offensivement parlant. Les « Verts », qui ont tenu face aux offensives adverses, se relâchent petit à petit et encaissent le premier but du match dans un moment critique (45+3'), sur un but signé par le virevoltant Amara Diouf juste avant le retour aux vestiaires. En deuxième période, l'adversaire monte en puissance et fait surtout monter la pression de plusieurs crans sur l'arrière-garde verte. Surtout après avoir infligé un coup sur la tête de Mestias Hammache et ses coéquipiers. Les efforts d'Amara Diouf, de loin le héros du match, et ses coéquipiers voient leurs fruits porter. En effet, Amara, encore lui, permet à son équipe de faire le break et prendre le large en s'offrant un doublé (61'). Totalement dépassée par le dynamisme, la technicité et les capacités physiques des Sénégalais, la sélection algérienne encaissera un autre but, de la part cette fois de Mamadou Savané à quatre minutes du sifflet final (86'). Un score se passant de commentaire de trois buts à zéro, soit un résultat déshonorant surtout par rapport à ce qu'Arezki Remmane et son groupe nous avaient habitués et promis. Après cet échec cuisant, l'Algérie se classe désormais à la deuxième place du groupe « A » avec seulement deux points d'avance sur le Congo et la Somalie. La qualification, loin d'être acquise, les « Verts » doivent impérativement gagner leur prochaine rencontre afin d'éviter toute éventuelle mauvaise surprise. Pour rappel, l'Algérie affrontera l'équipe du Congo, ce vendredi 05 mai à 20h00, au stade « Nelson Mandela » de Baraki, lors de sa troisième et dernière sortie de la phase de poules en espérant qu'ils sauront répondre aux attentes du public sous le choc et se qualifier pour le deuxième tour d'une compétition qui leur tend encore les bras après le nul entre la Somalie et le Congo (1-1) qui leur permet de rester en vie et d'aborder le 3e match du groupe avec moins de pression contre ce dernier désormais pratiquement éliminé . A domicile, et avec le soutien de leurs supporters, Anatouf et les siens, blessés, ont les moyens de se relancer et d'assurer la 2e place et chercher, pourquoi pas, une qualification à la Coupe du Monde U17.



R.A

UN NUL (1-1) QUI N'ARRANGE PERSONNE

Le Congo et la Somalie se neutralisent et . . . s'auto-condamnent !

LA SOMALIE et le Congo n'ont pu se départager en se quittant sur un compromettant nul (1-1), mardi 2 avril au Stade Nelson Mandela de Baraki. Un partage de point qui n'arrange aucune des deux sélections condamnées à s'imposer à tout prix demain, vendredi, s'ils veulent assurer leur billet pour les Qauarts. Tous deux battus lors de leur entrée en lice, ils savaient interdite mais les Océans Stars juniors et les Diablotins du Congo n'ont pu faire mieux que de se partager le point du nul dans une rencontre où, pourtant, les Congolais ont nettement dominé les débats avant que leurs vis-à-vis Somaliens ne fassent preuve de plus de réalisme devant en ouvrant la marque. En effet, et au moment maîtrisaient le jeu, ils mettront un genou à terre sur un des nombreux contres adverses quand Dini Dahir (32e) trouvait le chemin des filets. Il fallait attendre le retour de la pause-citrons pour voir ces mêmes Congolais refaire leur retard (58e) après bien des occasions nettes de scorer. Très mauvaise opération donc pour les deux formations qui ne profitent pas du lourd revers de l'Algérie quelques heures plus tôt, les Fennecs conservant heureusement leur deuxième derrière leurs bourreaux Sénégalais qui trônent en tête du classement avec deux succès en autant de sorties. Autant dire que la rencontre Algérie- Congo mérite le déplacement dans choc qui s'annonce des plus disputés, un billet qualificatif étant aux enchères.

Azouaou. A

AU PROGRAMME :

Aujourd'hui (Jeudi 04 mai) :
Cameroun vs Mali : 17h00
Burkina Faso vs Soudan du Sud : 20h00
Demain (Vendredi 05 mai) :
Somalie vs Sénégal : 20h00
Congo vs Algérie : 20h00
Le point du groupe A avant la troisième journée demain (vendredi) au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

Classement	Pts	J	Diff
1). Sénégal	6	2	+4
2). Algérie	3	2	-1
3). Congo	1	2	-1
—). Somalie	1	2	-2

DÉJÀ JOUÉES / 1ERE JOURNÉE :

Algérie - Somalie 2-0
Sénégal - Congo 1-0
2e journée :
Algérie - Sénégal 0-3
Congo - Somalie 1-1

Ils ont dit :

Par Azouaou Aghiles

AREZKI REMMANE, ENTRAÎNEUR DE L'EN : « TROP FORT, VRAIMENT, L'ADVERSAIRE »

Dans ses petits souliers, abattu même, Arezki Remmane n'a pu que très difficilement se contenir quand il s'est présenté aux journalistes pour la traditionnelle conférence de presse qui a suivi la véritable déroute face à une équipe sénégalaise toute de maîtrise. Pas besoin d'aller chercher loin la raison alors que son team, étrillé dans le jeu et par le score (un 0-3 se passant de commentaire et qui fait très moral) et qui se retrouve sous la menace sérieuse d'une élimination dès le premier tour, ce qui constituerait un gros coup pour le reste de la compétition sur le plan populaire. Des Verts qui ont joué à l'envers et compromettent grandement leurs chances de poursuivre l'aventure. On l'écoute « Perdre sur une telle marge devant de surcroît son public avec un tel score, ne peut que faire mal » reconnaîtra sans ambages le sélectionneur national qui ne se cherche pas de fausses excuses, avant d'enchaîner en reconnaissant, sportivement, les mérites de l'adversaire : « Sur notre route ce soir, nous avons trouvé une équipe plus forts que nous. Justifier ce sérieux revers est inutile tant le Sénégal nous était supérieur dans tous les domaines, surtout sur le plan de l'engagement physique. Vous aurez sûrement remarqué que leurs joueurs, plus athlétiques, se sont imposés dans tous les duels et nous ont posé énormément de problèmes. » Ce qui ne l'empêche pas de se montrer rassurant quant aux chances de ses poulains de poursuivre leur parcours en enchaînant : « Nous sommes toujours en vie et nos chances restent intactes, donc pas éliminés Jusqu'à preuve du contraire. Notre dernière sortie contre le Congo sera décisive, c'est pourquoi nous allons donner le maximum pour faire oublier cette défaite contre le Sénégal et acter ainsi notre qualification » aux quarts, conclura-t-il, apparemment sonné, avec une grosse pointe d'amertume.

Amara Diouf, capitaine de l'équipe du Sénégal : « Le meilleur s'est imposé »

Affichant une mine superbe contrairement à ses homologues algériens douchés comme rarement (on le serait à moins), Amara Diouf, le meneur de jeu et capitaine de la sélection sénégalaise et de loin le meilleur homme du match avec deux réalisations à son actif, s'est félicité de ce large et méritoire succès en estimant être naturellement, lui et ses coéquipiers que « très fiers de la performance réalisée notamment face au pays hôte organisateur. Notre succès est d'autant plus mérité que nous avons dominé la majeure partie de la partie en laissant rien à nos adversaires. » Maître d'œuvre de l'éclatante victoire de son team, se veut, signe d'une maturité précoce comme chez l'ensemble des Lionceaux de la Teranga, il montre de l'humilité et ne s'enflamme pas trop quand on aborde le volet- objectifs maintenant que la qualification est assurée : « On est certes sur la bonne voie mais pas encore près du but et des objectifs que l'on s'est tracés. Il nous faut penser aux obstacles qui nous attendent, sans oublier cette sortie devant la Somalie qu'on préparera avec tout le sérieux voulu. En l'abordant comme on sait le faire. Avec de la détermination toujours et de la détermination » avertira-t-il dit. Et là, après le match de l'Algérie, on peut le croire, car cette cuvée sénégalaise est bien partie pour tout casser sur son passage.

A.A

ALGÉRIE- CONGO VENDREDI AU STADE DE BARAKI (20H00)

Le match de toutes les peurs pour les Fennecs

Par Rabah Azizi

C'EST une sélection algérienne les deux pieds à terre qui s'apprête à jouer son avenir dans cette CAN, sa CAN, à l'occasion de son choc face à un client congolais qui a montré ses limites mais imprévisible parce son adversaire, le Congo, dans une mauvaise posture, n'a plus rien à perdre mais tout à gagner après ses deux sorties ratées où il n'a récolté qu'un tout petit point qui peut tout de même servir en cas de victoire même s'il n'a pas son destin en main. Une équipe congolaise qui joue bien mais a manqué de réalisme et est capable de créer la surprise, les Fennecs ayant reçu un terrible coup sur la tête dans le sommet du groupe (revers cinglant de 0-3 devant un Sénégal qui a montré tout son talent et ne devrait faire qu'une bouchée de la Somalie encore en course pour le 2e ticket malgré sa position de lanterne rouge) et que le public algérien espère revoir sous un meilleur visage en récupérant toutes ses facultés mental car il n'est jamais facile de se remettre d'une telle déconvenue. C'est donc un match piège, le match de toutes les peurs que s'apprêtent à livre la bande à l'entraîneur Arezki Remmane dans l'obligation de trouver au plus vite les solutions pour remettre sur pieds un groupe qu'on sait capable de mieux. Avec le soutien de leurs supporters qui viendront cette fois nombreux, Anatouf et les siens sauront-ils renaître de leurs cendres et récupérer à temps pour retrouver la voie de la victoire et rassurer ? On peut le souhaiter, car ce qui reste de cette CAN n'aura aucune saveur sans eux.

R.A



Sécurité : Dénommé Rorschach ou BabLock, ce rançongiciel délaisse la double extorsion au profit d'un simple mais très rapide chiffrement des données de ses victimes.

Attention, ce rançongiciel Furtif est l'un des plus rapides

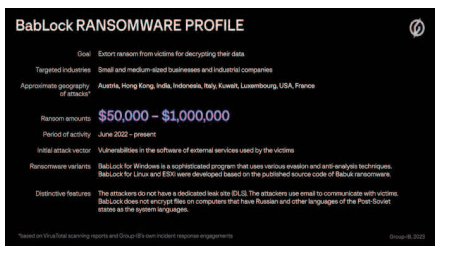
Phénomène isolé ou nouvelle tendance? Plusieurs entreprises de cybersécurité, dont Checkpoint et Group-IB, viennent de remarquer l'activité furtive d'un nouveau gang de rançonneurs repéré notamment en France, en Italie, au Luxembourg et en Autriche, pour ses victimes européennes.

Alors que l'industrie criminelle du rançongiciel s'est spécialisée dans la double extorsion - un chiffrement suivi d'un vol de données assorti d'un chantage à la divulgation des fichiers volés - , ce groupe de cybercriminels n'a pour le moment pas ouvert de site de fuite de données. Ce gang préfère en effet rester dans l'ombre, demandant de façon discrète à ses victimes des rançons allant de 50 000 dollars à un million de dollars.

Techniques sophistiquées

Ce groupe de cybercriminels, dénommé Rorschach ou BabLock par Checkpoint et Group-IB, intrigue les chercheurs en sécurité. Car il se signale par l'utilisation de techniques sophistiquées. Il semble avoir "pris certaines des meilleures fonctionnalités des principaux rançongiciels divulguées en ligne pour les intégrer ensemble", résume Checkpoint.

Comme le signale également Group-IB, le gang a visiblement du savoir-faire. Il a par exemple développé en interne des fonctions pourtant déjà disponibles sur étagère, signe d'une maîtrise du développement de leur logiciel. Au final, leur programme malveillant se distingue par des fonctionnalités furtives lui permettant d'éviter d'être détecté par des logiciels de sécurité informatique.



L'un des plus rapides

Pour Checkpoint, le rançongiciel est même l'un des plus rapides du marché pour le chiffrement des fichiers de ses victimes. Pour aller plus vite, le logiciel malveillant ne chiffre qu'une partie des fichiers. Il est ainsi largement plus véloce que LockBit 3.0, mettant un tiers de temps de moins que ce rançongiciel pour chiffrer des données, selon les tests de Checkpoint.

Les chercheurs restent prudents sur la généalogie de ce nouveau groupe, apparu dans le courant de l'année 2022. Après étude en ingénierie inversée du code du logiciel malveillant, les experts ont établi des similitudes avec les rançongiciels Babuk et LockBit 2.0, ainsi qu'avec les notes de rançons de DarkSide.

Seule certitude: les opérateurs du nouveau rançongiciel ne veulent pas avoir de problème en Russie et dans les pays voisins. Son programme est configuré pour ne pas chiffrer les terminaux utilisant le russe et les autres langues parlées aux environs.

L'IA générative peut rendre certains pros beaucoup plus productifs, selon cette étude



TECHNOLOGIE : Les professionnels qui utilisent l'IA et ayant deux mois d'ancienneté ont obtenu d'aussi bons résultats que ceux ayant six mois d'ancienneté et n'utilisant pas l'IA montre une nouvelle étude.

Lorsque l'on pense à l'IA générative sur le marché du travail, il est facile d'imaginer le pire des scénarios : l'IA remplaçant les emplois humains. Cependant, une étude montre que les outils d'IA générative peuvent avoir un impact positif sur les professionnels, en particulier ceux qui travaillent dans le secteur du service client.

Un document de travail du National Bureau of Economic Research (Etats-Unis) montre que l'accès à l'IA générative peut augmenter la productivité des employés de 14 % en moyenne. L'unité de mesure est le nombre de problèmes de clients que les agents ont pu résoudre par heure.

Pour réaliser cette étude, le NBER a utilisé les données de 5 000 agents d'assistance à la clientèle travaillant pour une entreprise de logiciels figurant au classement Fortune 500. Les agents ont utilisé un outil basé sur une version récente du grand modèle linguistique (LLM) Generative Pre-trained Transformer (GPT) d'Open AI pour les aider dans leur travail.

L'augmentation de la productivité a profité de manière disproportionnée aux travailleurs moins qualifiés et moins expérimentés

Le LLM a surveillé les chats des clients en temps réel pour fournir aux agents des suggestions sur la manière de répondre. Cela a permis aux agents de répondre plus rapidement, de répondre à plus de chats par heure et de mieux résoudre les chats, selon l'étude.

Toutefois, l'étude a révélé que l'augmentation de la productivité a profité de manière disproportionnée aux travailleurs moins qualifiés et moins expérimentés. Les outils d'IA ont en effet permis de combler le manque d'expérience. Les travailleurs utilisant l'IA et ayant deux mois d'ancienneté ont obtenu d'aussi bons résultats que les professionnels ayant six mois d'ancienneté et n'utilisant pas l'IA.

Par conséquent, l'étude a montré que les professionnels hautement qualifiés n'ont pas autant à gagner de l'utilisation de l'assistance de l'IA, puisque les recommandations de l'IA imitent pour l'essentiel les connaissances que les professionnels hautement qualifiés possèdent déjà.

Réduire le recours au superviseur

Outre l'optimisation de la productivité des pros, l'IA peut également contribuer à améliorer la manière dont ils sont traités, en réduisant la probabilité que les appels soient transmis à un superviseur.

Dans l'ensemble, cette étude fournit un exemple concret de la manière dont l'IA peut être utilisée pour aider certains pros au lieu de simplement les remplacer.

7 produits Google à attendre en 2023 : Pixel Fold, Pixel 7a, et plus encore

Technologie : Les étoiles s'alignent sur la feuille de route des produits de Google en 2023. Nouveaux smartphones Pixel, Android 14 et les débuts du premier produit pliable de l'entreprise, le tour de ce qui arrive cette année.



Google I/O aura lieu le 10 mai. L'occasion certainement pour Google de présenter de nouveaux produits. Comme c'est souvent le cas lors de la keynote de printemps de l'entreprise, Google devrait dévoiler aussi un grand nombre de fonctionnalités logicielles sur ses plateformes Android, Chrome et de recherche.

Mais cette année, plus que toute autre, le géant des moteurs de recherche est pris entre le marteau et l'enclume. Le marteau c'est la domination de Microsoft en matière d'IA avec OpenAI et la résurgence de Bing. L'enclume, ce sont les fabricants tels que Samsung qui ont déjà présenté leurs smartphones phares pour l'année.

Pour le grand public, les professionnels et les développeurs, Google en 2023 doit fournir des produits qui apportent des propositions uniques, plus intelligentes et de meilleure valeur que ses concurrents. Et l'événement I/O à venir est sa première grande occasion de le faire. Vous trouverez ci-dessous une présentation détaillée de tous les produits attendus de Google cette année, y compris ceux qui figureront au programme du mois prochain et ceux qui seront mis en veilleuse pour l'instant, mais qu'il ne faut pas oublier.

Tablette Pixel, probabilité de sortie : élevée



Alors que la plupart des fabricants de tablettes Android continuent de lutter sur un marché compliqué, la prochaine Pixel Tablet de Google met l'aspect pratique au premier plan - ou du moins c'est ce qu'on nous dit.

La société a dévoilé sa tablette nouvelle génération lors de son événement matériel d'octobre dernier, vantant un processeur Tensor G2, un nouveau revêtement en nano-céramique qui rappelle la porcelaine, et une station d'accueil de recharge sans fil qui transforme la tablette en haut-parleur domestique intelligent lorsqu'elle n'est pas dans vos mains.

Avec la Pixel Tablet, Google pense au-delà des cas d'utilisation standard d'une tablette portable. Et compte tenu de ses prouesses logicielles, une expérience de divertissement et de productivité transparente qui surpasse tous les autres concurrents Android est à portée de main. La société devrait lancer la Pixel Tablet lors de la conférence Google I/O.

Pixel 7a, chances de sortie : élevée

La série A des Pixel continue de jouer un rôle prépondérant dans la gamme mobile de Google. Cette série propose la plupart, sinon la totalité, des dernières fonctionnalités logicielles Android dans un matériel qui fait juste assez de compromis pour afficher un prix très intéressant.

Selon les dernières rumeurs, y compris une note du développeur Kuba Wojciechowski, le Pixel 7a de cette année sera doté d'un écran de 90 Hz et d'un système de recharge sans fil. Deux fonctionnalités qui se retrouvent dans les smartphones Pixel plus chers de Google. Le 7a sera également alimenté par le chipset Tensor G2 de l'entreprise.

En ce qui concerne le prix, un récent article de 9to5Google suggère que le prochain modèle sera lancé pendant Google I/O pour 499 $, soit 50 $ de plus que son prédécesseur. Cette augmentation intervient à un moment où les dépenses des consommateurs stagnetn, bien que Google justifie sa décision en proposant de nouvelles fonctionnalités tout en continuant à vendre le Pixel 6a de l'année dernière à un prix inférieur - 299 $ si l'on en croit les dernières promotions.

Pixel Fold, chances de sortie : élevée



Le Pixel Fold est peut-être le produit le plus attendu de Google cette année. Le premier appareil pliable de l'entreprise devrait être lancé lors de la conférence I/O le mois prochain et arrive à un moment où Samsung, Motorola, Oppo et d'autres sont sur le point d'affiner leur matériel à la forme changeante.

Outre la nécessité de mettre au point le facteur de forme à double écran, tous les regards se tournent vers Google pour qu'il propose une expérience Android capable de s'y adapter.

A noter que l'entreprise a déjà fait des incursions sur ce domaine avec Android 12L. Si le Pixel Fold parvient à basculer de manière transparente entre les écrans intérieur et extérieur, cela suffira à lui donner une longueur d'avance sur la plupart de ses concurrents.

Le plus gros problème du Pixel Fold sera peut-être son prix. Comme cela a cependant été le cas pour tous les autres appareils pliables à ce jour. Les derniers rapports, provenant du leaker Jon Prosser, font état d'un prix de 1799 $, correspondant à celui du Galaxy Z Fold 4, l'appareil phare de Samsung.

Pixel 8 et 8 Pro, chances de sortie : élevées



Google sort généralement ses smartphones phares, de type dalle, à l'automne, et cette cadence semble se maintenir en 2023.

Cette année, l'entreprise devrait lancer les Pixel 8 et 8 Pro, qui succèdent à la série 7 de l'année dernière.Une grande partie des spécifications des nouveaux téléphones Pixel sont encore dans l'air, bien que la société puisse éventuellement teaser les appareils lors de sa prochaine conférence I/O, comme elle l'a fait avec la série 7 en mai dernier.

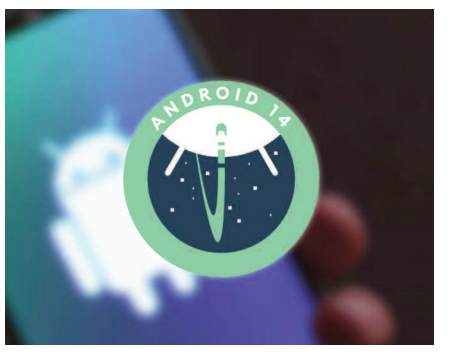
Néanmoins, Google se concentrera probablement sur les améliorations de l'appareil photo, un processeur Tensor amélioré (peut-être nommé " Tensor G3 "), et de nouvelles fonctionnalités de calcul qui s'appuient sur les succès de Photo Unblur et Magic Eraser des années précédentes. Les nouveaux téléphones devraient également fonctionner avec la dernière version d'Android 14.

Android 14, probabilité de sortie : élevée

Les consommateurs seront plus attirés par les annonces matérielles lors de la conférence I/O. Mais les avancées logicielles de l'entreprise auront probablement une durée de vie plus longue.

Alors que la preview pour développeurs d'Android 14 a déjà dispo, le déploiement officiel est prévu plus tard dans l'année, vers le mois d'octobre.

Entre-temps, Google testera et présentera un grand nombre de fonctionnalités qui pourront ou non être intégrées à la version finale.



D'après l'aperçu destiné aux développeurs et les tendances d'Android 13, la nouvelle version d'Android se concentrera sur la confidentialité, la sécurité, les performances et, bien sûr, la personnalisation de la conception matérielle.

Pixel Tracker, chances de publication : moyenne



En début d'année, Google a amélioré son service de transfert de données, Fast Pair, afin que les smartphones Android puissent rapidement et facilement transférer des fichiers d'un appareil à l'autre sur l'écran de démarrage initial. Au cours de ce processus, l'expert en développement d'applications Mishaal Rahman a découvert une ligne de code suggérant que l'entreprise travaillait sur une "balise de localisation". Ce tracker Bluetooth serait la réponse de Google à l'AirTag d'Apple et au Tile Mate, qui se sont tous deux révélés être des balises de localisation fiables. Dans ce cas, le tracker de Google se connectera au vaste réseau d'utilisateurs Android pour faciliter le suivi des distances à proximité.

Montre Pixel 2, probabilité de sortie : faible



La Google Pixel Watch de l'année dernière était la première tentative de l'entreprise de créer une smartwatch grand public à partir de zéro, matériel compris. Naturellement, elle a eu ses problèmes de première génération, comme une autonomie de batterie médiocre, et un logiciel bogué.

Étant donné que la Pixel Watch originale était la première de son genre, seul l'avenir nous dira quel sera le calendrier de sortie de la smartwatch de Google. Si les choses ne changent pas, une sortie à l'automne est probable. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à un produit encore plus mature à une date ultérieure.

50% de l'ADN humain est identique à celui de la banane !



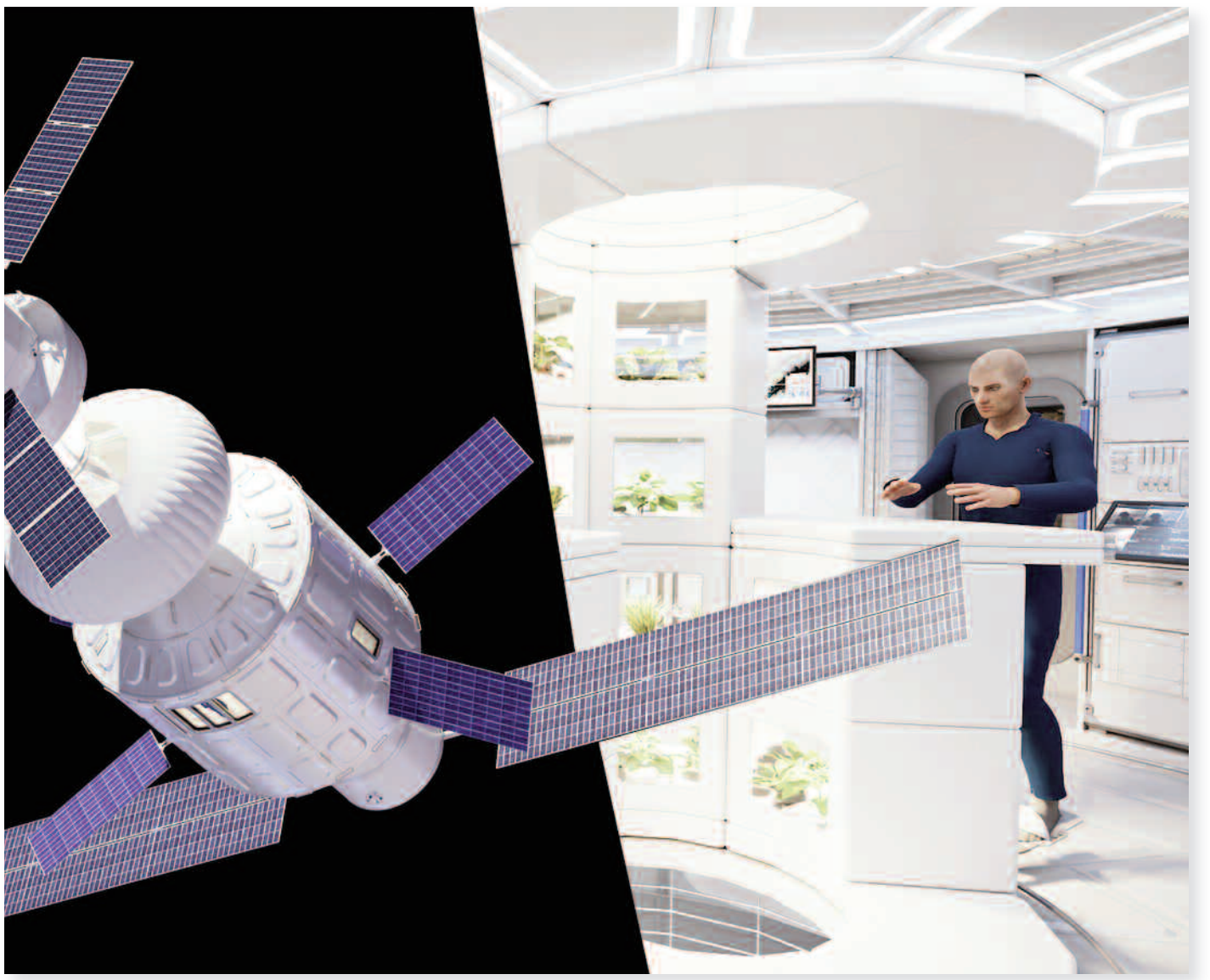
LA BANANA a beaucoup de bienfaits sur notre santé, en effet, ce fruit prévient les brûlements de l'estomac, les nausées matinales, la constipation, réduit le risque du décès par crise cardiaque d'environ 40% et nous donne instantanément un gain d'énergie substantiel (Les scientifiques ont prouvé que 2 bananes fournissent assez d'énergie pour un entraînement rigoureux de 90 minutes). Peut-être que le secret de tous ces bienfaits sur le corps humain réside dans la composition génétique de la banane. En effet, 50% des séquences d'ADN humain sont identiques à celles des bananes.

L'enfant aîné de la famille développe un QI plus élevé que ses petits frères et sœurs !



ÊTRE LE PREMIER enfant dans une famille a ses avantages, en effet, une étude norvégienne a analysé le quotient intellectuel de 250 000 jeunes entre 18 et 19 ans et a montré que l'enfant aîné de la famille a tendance à développer un QI plus élevé que ses petits frères et sœurs, cela est dû en raison de son rang de premier-né dans la famille.
« L'étude prouve que la relation entre l'ordre de la naissance et le Q.I. dépend du rang social dans la famille et pas de l'ordre de naissance en tant que tel ». A expliqué le professeur Kristensen, auteur de cette étude.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Trois étages, une serre et de la gravité artificielle: Airbus dévoile sa station spatiale futuriste

Le futur se prépare. Alors que l'ère de la Station Spatiale Internationale (ISS) touche à sa fin – sa mission se terminera fin 2030 – Airbus vient de dévoiler son tout nouveau concept de modèle spatial. Baptisé "Loop", ce concept futuriste a pour objectif d'abriter de longs séjours en orbite autour de la Terre, en direction de la Lune, voire vers Mars.

La station spatiale comporte trois étages reliés par un tube central entouré d'une serre. L'étage "spin deck", où la gravité est générée artificiellement, constitue une prouesse en soi. Les muscles et les os du corps humain se dégradent lorsqu'ils ne sont pas sollicités, ce que la gravité artificielle devrait permettre d'éviter. De plus, l'apesanteur perturbe notre système nerveux et notre sens de l'orientation, ce qui explique pourquoi les astronautes ont souvent des nausées au cours des premiers jours de leur séjour dans l'espace.
La forme cylindrique de la nouvelle station, d'un diamètre de huit mètres, permettrait par ailleurs de la lancer dans son intégralité à l'aide des fusées les plus récentes. Il ne sera donc plus nécessaire de l'assembler dans l'espace. La station peut idéalement accueillir quatre personnes, mais cette capacité peut être étendue à huit.
Airbus estime qu'elle pourrait être prête au début des années 2030, date à laquelle la Station spatiale internationale aura atteint la fin de son cycle de vie. Elle pourrait être utilisée à la fois pour de longs séjours autour de la Terre ou de la Lune, mais aussi pour de longs voyages vers Mars.

Un monument historique mis en vente sur Le Bon Coin pour moins de 250 000 euros

LA PORTE de Sauvigny à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) est en vente sur le site Internet du Bon Coin depuis début mars 2023. Affichée au prix de 230 000 euros, elle comporte neuf pièces dont un logis du XVe siècle. Un budget travaux très important est à prévoir. Le propriétaire de la porte médiévale de Sauvigny à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) a décidé de se séparer de ce joyau du patrimoine classé monument historique. Il l'a mis en vente sur le site Internet du Bon Coin le 5 mars 2023, a repéré France 3 Bourgogne Franche-Comté lundi 1er mai 2023. Le monument est affiché au prix de 230 000 euros, selon la petite annonce en ligne.

600 000 euros de travaux à prévoir

Le bien immobilier datant du Moyen-Age compte neuf pièces et 150 m^2. On y trouve notamment un logis du XVe siècle, une vitrine commerciale au rez-de-chaussée et un escalier hélicoïdal en pierre de taille. « L'ensemble est totalement unique : des pièces comme ça, on ne les fabrique plus aujourd'hui, surtout dans une situation pareille, en ville, c'est totalement impossible ! », a argumenté auprès de nos confrères le propriétaire. Même si le bien a un cachet indéniable, de lourds travaux de rénovation sont à prévoir dans cet « immeuble en bon état général »



présentant des « menuiseries récentes ». Selon France 3, le futur acquéreur doit prévoir une enveloppe de 600 000 euros pour remettre en état les 150 m^2. Aucune offre n'a été acceptée même si une dizaine de personnes se sont montrées intéressées.

Extraire le CO2 des océans : Le projet étonnant d'une équipe de chercheurs américains



En Californie, des chercheurs de UCLA ont mis au point une technologie qui permet d'extraire le CO2 que contiennent les océans, afin qu'ils en absorbent davantage. Le but : lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique.

Un projet ambitieux développé pour lutter contre le réchauffement climatique. Aux États-Unis, des chercheurs de l'université de Californie, à Los Angeles (UCLA), ont mis au point une technologie des plus particulières. Comme France Info s'en est fait l'écho ce lundi 1er mai, celle-ci permet – par le biais de l'électrolyse – de vider le CO2 que contiennent des océans. Et cela, dans le but que ces derniers soient en mesure d'en absorber davantage. Après avoir récupéré l'eau chargée en CO2, puis en avoir extrait ce composé inorganique, les chercheurs comptent réinjecter cette eau "nettoyée" dans les océans. Plus précisément, le système qu'ils ont mis au point, pour parvenir à extraire le dioxyde de carbone, va envoyer dans l'eau une décharge électrique, détaillent les chercheurs.

Anticiper de potentiels effets secondaires sur la nature

Toute une série de réactions chimiques permettant de stocker le CO2 sous forme minérale – en un composant présent dans des coquillages ou dans la craie – vont être déclenchées par l'électrolyse. Ensuite, cette poudre minérale sera déposée au fond des océans, poursuit France Info. Baptisé Sea Change, ce système est plus simple que celui proposé par les autres techniques ayant vocation à "décarboner", notamment en stockant le gaz sous terre. Il y a quelques semaines de cela, les chercheurs – qui ont travaillé sur ce projet pendant deux ans – ont fait une démonstration au niveau du port de Los Angeles. Prochainement, un autre test devrait avoir lieu à Singapour, détaille la radio nationale. Désormais, l'enjeu sera d'anticiper de potentiels effets secondaires sur la nature, mais également d'être en mesure de reproduire, à l'avenir, cette expérience à grande échelle. Afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, il faudrait parvenir à retirer des océans, chaque année, au moins dix milliards de tonnes de CO2.

Pour atteindre cet objectif, les chercheurs américains ont jugé qu'il serait nécessaire d'obtenir 1 800 versions industrielles du système qu'ils ont développé. En 2025, une version à grande échelle du dispositif imaginé par les scientifiques pourrait être opérationnelle.

Quelle est la différence entre un parc naturel et un parc national ?



LE PARC NATUREL régional et le parc naturel national sont souvent abrégés dans le langage courant. Ils sont ainsi respectivement surnommés "parc naturel" et "parc national". Leurs buts, leur réglementation et leur fonctionnement diffèrent de manière importante, ce qui impacte l'expérience des visiteurs.

Parc naturel et parc national, un processus de création différent

Parc naturel et parc national diffèrent dès leur création. En effet, le premier est créé par un conseil régional, tandis que le second naît d'une décision gouvernementale. Tous deux vont cependant de pair avec la création d'une charte. En effet, chaque commune reste libre d'adhérer ou non au parc, et donc de signer ou non la charte qui précise le projet, la réglementation, les moyens mis en œuvre, etc. La gestion du parc dépend ensuite d'acteurs territoriaux pour un parc naturel régional, et d'un établissement public national pour un parc national.

Des activités humaines plus ou moins limitées

Là où la différence de nature entre parc naturel et parc national se ressent le plus pour le visiteur, c'est dans la réglementation. Elle est en effet plus stricte pour le parc national, où il est possible d'interdire ou de limiter les activités humaines, notamment le camping, la chasse, la pêche et la cueillette, la circulation… Au contraire, dans un parc naturel régional, c'est le droit commun qui s'applique. Cette réglementation peut également impacter les conditions d'accès au parc : accès libre et illimité pour un parc naturel, accès pouvant être limité et payant pour un parc national. Ainsi, pour lutter contre une surfréquentation venant aggraver des phénomènes d'érosion, l'accès à une partie du parc national des Calanques se fait sur réservation gratuite pendant l'été. Avant une visite dans un parc national, il est donc indispensable de se renseigner sur les conditions d'accès et les restrictions particulières.

Parc naturel et parc national poursuivent des buts différents

Si le parc naturel et le parc national ont des réglementations différentes, c'est avant tout parce qu'ils poursuivent des buts divers. Les objectifs d'un parc national sont en effet essentiellement scientifiques. Il s'agit de préserver un territoire afin de garantir sa conservation, et de pouvoir étudier sa faune, sa flore, sa géologie… Le suivi de l'évolution de ce territoire, et l'étude de ses origines participent à une compréhension scientifique de la nature. Dans le parc naturel régional, la protection des richesses naturelles va davantage de pair avec un objectif de développement d'un territoire rural, de pédagogie, de sensibilisation et d'animation culturelle. La vie du lieu est mise en valeur, dans le respect du développement durable, la richesse naturelle représentant l'attrait majeur du territoire concerné. Le parc naturel s'inscrit donc dans une véritable logique d'aménagement des territoires ruraux, tandis que le parc national donne une priorité totale à la nature.

Et la réserve naturelle ?

Une autre entité vient compléter le parc naturel et le parc national, et ne doit pas être confondue avec eux. La réserve peut en effet se trouver à l'intérieur d'un parc naturel ou national. Elle préserve la flore et la faune, et non les éventuels vestiges historiques et culturels. Le périmètre d'une réserve est plus restreint que celui d'un parc. Sa réglementation est souvent moins restrictive que celles des parcs. Une réserve naturelle est créée par décret du ministre de l'Environnement. En cas de réserve naturelle intégrale, l'accès au public peut être totalement interdit.



Bruxisme : symptômes, gouttières, *quelle solution miracle ?*

BIEN-ÊTRE

Le bruxisme dentaire désigne le fait de grincer les dents principalement pendant la nuit (bruxisme nocturne). Quels sont les symptômes typiques ? Les causes ? Quelles solutions (gouttière, naturelles) ?

Le bruxisme désigne le fait de grincer les dents principalement pendant la nuit et plus rarement pendant le jour. Les mâchoires sont crispées et serrées, ce qui peut altérer l'émail des dents et provoquer tout un tas de symptômes et de complications (douleurs aux vertèbres, blocage de la mâchoires, maux de tête, perte de dents...). Les personnes qui ont tendance à grincer des dents le font souvent pendant leur sommeil et peuvent, pendant longtemps, ne pas savoir qu'elles sont atteintes de bruxisme. Quels sont les symptômes typiques d'un bruxisme ? Les causes ? Quelle est la solution miracle ? Des gouttières anti bruxisme ? Des solutions naturelles ?

Quelle est la définition d'un bruxisme dentaire ?

Le bruxisme est un trouble qui se caractérise par la contraction musculaire involontaire des mâchoires, ce qui provoque un serrement, un grincement et un frottement des dents, en dehors d'une situation où elles sont normalement en contact comme la déglutition ou la mastication. Il est généralement temporaire, mais s'il se prolonge, il nécessite une prise en charge thérapeutique afin d'éviter certaines complications. Le bruxisme survient généralement la nuit (bruxisme du sommeil ou bruxisme nocturne), mais il peut aussi être observé pendant la journée (bruxisme éveillé ou bruxisme diurne). "Il existe plusieurs types de bruxisme et cela peut avoir des répercussions sur l'usure prématurée des dents et sur les articulations temporo-mandibulaires".

► Le bruxisme dit "de serrage" : il s'agit d'une contraction anormale des mâchoires qui s'accentue généralement la nuit. La pression est "verticale".

► Le bruxisme dit "d'affûtage" : les dents grincent de manière latérale

► Le bruxisme dit "de tapotement" : la personne "claque des dents"



Quels sont les symptômes d'un bruxisme ?

En cas de bruxisme, la personne serre ou grince ses dents, généralement pendant la nuit (on l'appelle le bruxisme nocturne). Une personne atteinte d'un bruxisme ressent généralement des symptômes au réveil :

Des douleurs dans les dents ou la mâchoire
Des douleurs qui irradient au niveau du visage ou des tempes
Des maux de tête
Une sensibilité au niveau des dents
Une sensibilité quand on mange/boit chaud ou froid
La personne qui dort avec la personne atteinte de bruxisme (ou les parents d'un enfant) peut être alertée par le bruit que fait le serrage ou le tapotage des dents.

Quels sont les risques et conséquences d'un bruxisme ?

Si le bruxisme a pour fonction, durant l'enfance, de déloger les dents de lait, il est censé disparaître à l'âge adulte car il peut causer des complications :

Une dégradation de l'émail des dents. "Les gens qui font du bruxisme usent leurs dents (les dents sont comme "limées") et diminuent ce qu'on appelle la dimension verticale de la face", précise notre interlocuteur.
Des douleurs vertébrales,
Des blocages de la mâchoire
Des douleurs et un craquement des mâchoires
Une fatigue musculaire au niveau des joues
Une perte de dent
Quelle est la cause d'un bruxisme ? Pourquoi grince-t-on des dents ?
Le bruxisme ou le fait de grincer des dents peut être causé par :
Un stress psychologique ou une anxiété
Un mauvais alignement des mâchoires (dents mal-alignées ou manquantes)
Le fait de dormir sur le dos
Les périodes d'éveil pendant la phase de sommeil léger (expression plus importante du trouble)

Qui consulter en cas de bruxisme ?

Le dentiste diagnostique en général le bruxisme d'après l'usure de l'email des dents ou suite à la plainte de la personne ou de son entourage. Ensuite, une prise en charge par un ORL, un stomatologue, un médecin du sommeil peut être proposée.

Quel est le traitement pour soigner un bruxisme ?

Le bruxisme nocturne n'est pas toujours identifié par le patient, ce qui peut retarder son diagnostic et sa prise en charge qui repose sur (solution à envisager au cas par cas) :

► La prescription de médicaments comme des myorelaxants et d'anxiolytiques
► La pose d'une gouttière de bruxisme dite "de désocclusion" pour protéger contre l'usure dentaire qui se porte généralement la nuit. "Il s'agit d'une gouttière en acrylique qui est faite sur les empreintes dentaires du patient et qui dispose d'un plan occlusal, autrement dit d'une petite réhausse sur toute la surface occlusale (face des dents qui viennent en contact avec les dents correspondantes de l'autre maxillaire), ce qui permet à la maxillaire inférieure d'être surélevée, libre et de ne pas être bloquée sur les dents du haut" explique notre interlocuteur.
► La pose d'une prothèse partielle en cas d'usure des dents avancée et invalidante
► La pose d'un vernis et d'un gel fluoré sur les dents pour atténuer la sensibilité dentaire au réveil occasionnée par l'usure de l'émail.
► L'injection de toxine botulique au niveau des mâchoires ou même l'opération chirurgicale en fonction des cas.

Gouttière anti bruxisme : haut ou bas, durée, quel prix ?

Le bruxisme est le fait de grincer ou de serrer les dents involontairement, surtout la nuit. Il existe des gouttières dites "occlusales" pour atténuer l'usure des dents et soulager les articulations. Comment en avoir ? Combien de temps la porter ? La nuit ? En haut, en bas ? Quel prix ? Découverte avec le Dr Gérard Motto, orthodontiste.

Quelles sont les solutions naturelles contre le bruxisme ?

► La pratique de techniques de relaxation comme l'hypnose ou la sophrologie sont proposées si le bruxisme est associé à un trouble anxieux.

► Certaines huiles essentielles comme la Gaulthérie couchée, le Romarin à camphre, le Basilic tropical, la Mandarine ou le petit grain bigaradier appliquées localement, sous forme d'un massage circulaire des deux côtés au niveau du muscle masséter permettent de détendre l'articulation des mâchoires.
► D'autres techniques comme l'ostéopathie ou la rééducation maxillo-faciale par un kinésithérapeute













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléfilm Téléfilm dramatique 2021 — TF1
Le colosse aux pieds d'argile

21h00 Magazine d'information France — 2
Envoyé spécial

20h55 Téléréalité France,2023 — 6
Cauchemar en cuisine

21h00 Série humoristique Etats-Unis,2019 — CANAL+
The Morning Show

20h45 Culture Infos — W9
Humour
Le meilleur du Marrakech du Rire

20h50 Cinéma Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis 2008
L'incroyable Hulk

21h05 Magazine de société — 6ter
France 2022
Vive le camping

20h50 Cinéma Film de science-fiction — CINE+ PREMIER
Reminiscence

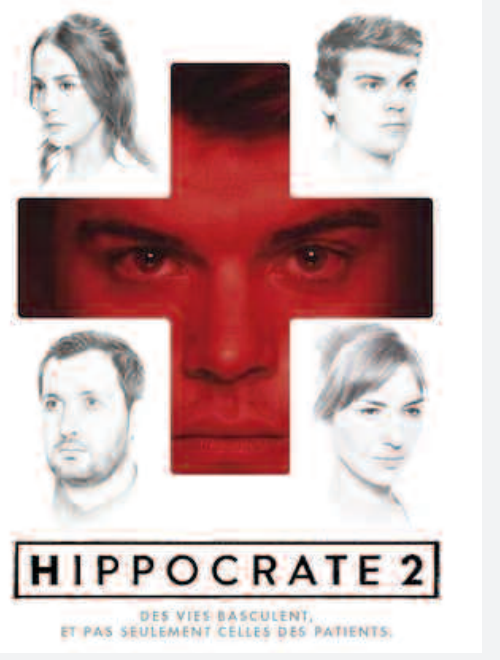
20h55 Divertissement France, 2023 — C8
La méthode Cauet, les 20 ans

20h50 Cinéma Film d'horreur Etats-Unis — CINE+ CINEMA
Resident Evil: Bienvenue à Raccoon City

21h00 Cinéma Comédie dramatique — CINE+ FAMIZ
2010 - France
L'Italien

21h15 Cinéma Film de science-fiction — TMC
2016 Etats-Unis
Rogue One : A Star Wars Story

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série hospitalière France, 2021

Saison 2 Épisode 5/6

Hippocrate

Hugo découvre que madame Marciano qui a été retrouvée inconsciente dans une salle de repos de l'hôpital était une patient d'Igor. L'interne se trouve légalement dans l'obligation d'avertir son supérieur hiérarchique, le docteur Brun. De son côté, Chloé est troublée par le comportement d'un nouveau patient, Joachim Prigent.
Brun propose à Arben de travailler aux urgences en renfort.

22h45

Série d'action France, 2023

Saison 1 Épisode 3/4

B.R.I

Eric Perez, l'indic de Patrick, avoue a Saïd connaitre l'identité des commanditaires de la fusillade : il s'agit des frères El Hassani. Le commissaire Ferracci mène une enquête interne après la mort d'un terroriste tchétchène abattu par Badri lors de son interpellation dans l'immeuble où il se cachait. Vanessa et Saïd se lancent sur la trace de son complice avec le concours des agents du renseignement.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:55	12:27	16:14	19:24	20:53	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:03	12:33	16:19	19:29	20:58

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:14	12:45	16:32	19:42	21:11

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:13	12:40	16:25	19:35	21:02

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:24	12:52	16:39	19:48	21:17

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:30	12:57	16:44	19:53	21:21

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:34	13:00	16:46	19:56	21:23

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7580 — JEUDI 4 MAI 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	14°
Oran	24°	15°
Constantine	27°	7°
Ouargla	34°	18°

LE CINÉMA ALGÉRIEN PLEURE L'UNE DE SES GRANDES FIGURES

Sid-Ali Mazif tire sa révérence

La scène culturelle algérienne est en deuil. Le réalisateur Sid-Ali Mazif s'est éteint avant-hier soir, à l'âge de 80 ans, à son domicile, sis à Alger-Centre. Cette triste nouvelle a été annoncée par sa famille sur les réseaux sociaux.



Le cinéaste engagé lègue un riche patrimoine. Il laisse derrière lui une filmographie exceptionnelle, qui a marqué le cinéma algérien. Ses films, à l'exemple de «Leïla et les autres», ont connu un franc succès en Algérie et à l'international.

Né en 1943 à Alger, Sid-Ali Mazif a débuté sa carrière comme assistant sur «Vingt ans à Alger», de Marc Sator, avant de rejoindre l'INC (Institut national du cinéma) à Ben Aknoun (Alger) de 1964 à 1966, où il a réalisé trois courts métrages, à savoir «la Vie à deux», «les Deux Soldats» et «Touhami». Il est entré au Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) juste avant qu'il ne soit intégré à l'Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique (ONCIC).

Parmi d'autres courts métrages qu'il a réalisés figurent également «la Cueillette des oranges» (1967), «le Paludisme en Algérie» (1967), «Sucreries d'El-Khemis» (1968), «Nifta (1971), «Volontariat» (1973).

Il a réalisé un épisode intitulé «la Rencontre» pour le collectif «L'enfer à dix ans» (1968, co-réalisé par Ghaouti Bendedoouche, Abderrahmane Bouguermouh, Amar Laskri et Youcef Akika) et un autre intitulé «le Messager» pour le collectif «Histoires de la Révolution» (1969, co-réalisé par Rabah Laradji et Ahmed Bedjaoui). Son premier long métrage, «Sueur noire» (al-'Araq al-Aswad) (1972), relatait la prise de conscience politique d'un jeune Algérien. Plus militant, «les Nomades» (1975), souligne l'importance des fermes collectives pour les paysans algériens.

Au début de sa carrière, le réalisateur engagé a connu plus de bas que de hauts. C'est à partir de sa troisième œuvre que Sid-Ali Mazif a percé. Il a travaillé en étroite collaboration avec le compositeur Ahmed Malek. Son film référence «Leila et les autres», sorti dans les salles en 1977, est considéré comme l'une des plus belles réalisations cinématographiques sur la condition féminine en Algérie. D'ailleurs, cette œuvre, qui a généré plus de 600 000 entrées lors de ses premières projections, a marqué un tournant dans le cinéma algérien grâce à une présentation audacieuse et sa défense des droits moraux et matériels de la femme algérienne. Le cinéaste a également écrit le scénario du film «Envers du miroir» (2007) et produit «le Patio» (2015) dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», et «Palmiers blessés».

Le décès de Sid-Ali Mazif survient à quelques mois seulement après la mort de son épouse et sa complice de toujours, Keltoum.

Meriem Djouder

Publicité



TUNISIE

Kaïs Saïed tente de mettre fin à une polémique littéraire

LE PRÉSIDENT tunisien, Kaïs Saïed, a tenté de mettre fin à la polémique autour d'accusations de censure à son encontre, et ce en allant à la plus célèbre librairie de Tunis afin de prouver qu'un livre, qui avait été saisi lors de la Foire internationale du livre de Tunis (FILT), était librement vendu. L'ouvrage de Kamel Riahi, le Frankenstein tunisien, avait été saisi le 28 avril dernier, jour de l'ouverture de la foire. D'autres saisies avaient été effectuées le lendemain, lors de l'inauguration par le Président tunisien de la FILT.

La visite de Kaïs Saïed à la librairie Al Kitab, qui se trouve sur l'avenue Habib-Bourguiba, serait en lien avec ces accusations de «censure» présumée de certains livres consacrés au chef de l'Etat, comme les ouvrages de Nizar Bahloul, Kaïs Saïed, capitaine d'un bateau-ivre», ou celui de Kamel Riahi, qui sont exposés et vendus dans ladite librairie.

Tenant entre ses mains le livre mis en vente, Kaïs Saïed a déclaré : «On dit que ce livre a été interdit. Le voilà en vente à la librairie Al Kitab. Mensonges et balivernes ! En réalité, ce livre n'était pas sur la liste des ouvrages qui devaient être exposés au stand. La preuve est qu'il est disponible. Il n'est pas question de parler d'interdiction. On parle également d'un autre livre qui a été interdit alors qu'il m'a été offert !». En effet, le second ouvrage, celui de Nizar Bahloul, avait été remis en vente le 30 avril dans les rayons de quelques exposants de la foire, ce qui n'a pas été le cas du premier, saisi et interdit à la Foire internationale du livre de Tunis.

Lors de sa courte intervention dans la librairie, Kaïs Saïed a ajouté, en s'adressant aux critiques, que «celui qui rêve encore d'interdiction est hors du contexte. Il s'agit de mensonges à travers la remise en question des libertés… Les libertés ne seront jamais menacées en Tunisie. Il y a un peuple qui protège ces libertés… Il y a un peuple qui protège la révolution… Il y a des institutions qui protègent l'Etat… Qu'ils arrêtent leurs mensonges et leurs illusions. Je connais très bien l'univers du livre. Pour moi, la liberté de la pensée est bien plus importante que leur prétendue liberté d'expression. Malheureusement, ils n'ont aucune pensée et ils bénéficient de la liberté d'expression bien qu'ils soient dans un état de coma intellectuel».

Finalement, le livre est en vente libre après avoir fait pression pour qu'il ne soit pas dans les rayons de la FILT. Une polémique qui pourrait en faire un best-seller à cause de tout le buzz qui a entouré cette sortie.

De Tunis, Akram Kharief